

La Presse

LA PRESSE, MONTRÉAL, MERCREDI 15 JANVIER 1992

Francine Grimaldi

collaboration spéciale

Antonine Maillet et les fauteuils

Savez-vous que notre Goncourt acadien, Antonine Maillet, vend des fauteuils? Elle écrit le matin et vend des fauteuils en après-midi! Et elle travaille à un nouveau roman pour l'été, dit-elle.

Elle est très active au sein du Conseil d'administration du théâtre du Rideau Vert: «Vous savez, le gouvernement a largement subventionné le nouveau Rideau Vert mais il reste au théâtre à trouver, de son côté, un quart de million de dollars! Où est-ce qu'on va le chercher? Il y a 426 sièges dans la salle. Eh bien, nous vendons nos fauteuils. Enfin, vous ne partez pas avec. Vous aurez un fauteuil à votre nom.



Antonine Maillet

«Certaines personnes ou compagnies ont choisi d'offrir leur siège, à Thérèse Casgrain, par exemple; Suzanne Levesque a entraîné toute son équipe dans l'investissement de l'achat d'un siège, qui portera le nom de La Bande des Six! Pourquoi pas? Un siège coûte 2000 \$ à une compagnie et 1000 \$ à un particulier. C'est déductible d'impôt, mais ça fait une grosse somme à déboursier, en ces temps de récession.

«Tiens, pourquoi ne demandez-vous pas à votre équipe de CBF Bonjour d'acheter un siège? Vous avez toujours couvert les spectacles du Rideau Vert. Vous savez, à frapper aux portes pour cette cause, celle de supporter un théâtre fondé par des femmes et dirigé depuis 40 ans par des femmes, j'ai été étonnée par le respect que les gens d'affaires portent aux artistes et aussi par la générosité des artistes. Ce ne sont pas nécessairement les plus riches qui ont acheté un siège. Plusieurs l'ont fait parce qu'ils ont débuté au Rideau Vert, par reconnaissance. C'est beau. Mais il nous faut vendre encore 200 sièges pour arriver dans le budget.»

MONTRÉAL MOINS PRÉSENTE À CANNES

La récession se fait sentir partout. Cette année, le Québec sera en kiosque mais totalement absent de la scène cannoise au MIDEM (Marché international du disque et de l'édition musicale) qui se tiendra du 19 au 23 janvier à Cannes. C'est une foire qui réunit quelques 10 000 participants (2000 sociétés). Le groupe montréalais The Box fera partie d'un showcase torontois. Louise Laplante, de l'ADISQ, m'a dit que les compagnies montréalaises ne sont plus intéressées à monter un spectacle pour le MIDEM: ça coûte trop cher pour ce que ça rapporte.

L'Association canadienne des producteurs de disques indépendants, à Toronto, pense autrement et monte un gros show rock pour impressionner les acheteurs: The Box, Lee Aaron et le chanteur-guitariste Rik Emmett (ex-Triumph), ainsi que le père de Mary Lou: Ronnie Hawkins. Les représentants québécois se retrouveront tous au stand de la SOGIC.

PARIS, MÊME SANS TPS...

On se plaint du coût de la vie, on se plaint de la hausse des tarifs pour le cinéma, le théâtre, les livres, etc. Mais, si vous allez voir l'opéra Alceste de Lully à Versailles, vous devrez déboursier 800 \$ par personne! Pour la première du Voyage à Reims de Rossini le mois prochain à Paris, tenez-vous bien, le billet se vend 9500 F, soit 2000 \$. Bon c'est spécial ça, mais n'empêche que sortir coûte très cher à Paris, comparé à Montréal et sa TPS.

Une place au populaire Opéra-Bastille coûte ordinairement entre 100 \$ et 150 \$.

LES GLOBULES...

Levesque et Turcotte n'arrivent pas à se brancher. Dimanche je vous annonçait qu'après huit ans d'évolution, enfin de déduction? de production?, en tout cas! avec le Groupe Sanguin, ces deux «globules» (tiens ça leur ferait un bon nom de scène ça, non?) avaient décidé d'appeler leur nouveau tandem comique Pit et Pet. À la suite de nombreuses suggestions de rechange, genre Le duo Burger / Poutine et Guedille / Surf & Turf, Jerry & Lewis, il reconsidèrent leur choix. Nous ne saurons peut-être pas avant leur première au Club Soda le 12 février qui nous allons voir. Quant à moi, j'insiste: les Globules...

CRIMES ET MYSTÈRES

Qu'est-ce que je vous disais dimanche? Il n'y a pas de place pour deux diner-spectacles du même genre sous un même toit. C'est réglé. L'hôtel Méridien a refusé de présenter la troupe de Francis Brisebois qui ira présenter ses soirées Crimes et Mystères, les vendredis et samedis au Nouvel Hôtel. La clientèle est différente. De son côté, le restaurant François & Fils entreprend une nouvelle série de vendredis Meurtres et Mystères à l'Agatha Christie, cette fois avec la compagnie d'Edward May à compter du 31 janvier.

DUBOIS, OÙ?

Surprise: Claude Dubois ne fera pas le Forum, ni le Saint-Denis, ni le Spectrum, ni aucune des salles de spectacles où vous pourriez penser le retrouver. Du 18 au 29 février, il chantera au théâtre... des Variétés, chez Gilles Lalulippe. Son spectacle sera plus intime que son dernier aux Francofolies mais tout aussi envoûtant.

LE GOÛT DE L'EAU

À surveiller: Michel Rivard va lancer Le goût de l'eau (moins cher que le vin en temps de récession) cette semaine sur les ondes de Musique Plus.

CÉGEPS EN SPECTACLE

Le 13^e concours de Cégeps en spectacle est en marche à travers le pays et c'est le groupe R.B.O. qui en est le porte-parole cette année. J'ai appris hier que la finale nationale aurait lieu à Montréal cette fois (350^e oblige!). Le moment historique a été porté au 25 avril 92 au cégep Maisonneuve.

SOIRÉE BOB MARLEY

Doudou a la mine basse ces jours-ci. Les temps sont durs. Pendant 10 ans, il fut celui qui a ramené le jazz à Montréal. Les plus grands noms sont passés à sa petite boîte du Soleil Levant. Puis, la compétition, avec ses grandes salles et ses gros budgets, l'a écrasé. Ainsi va la vie.

Doudou aime toujours autant le jazz mais il s'est tourné vers le reggae. Le Soleil Levant a fermé ses portes. On tourne une page d'histoire. Doudou m'a téléphoné hier pour me dire qu'il organise une grosse



Bob Marley

soirée en hommage à Bob Marley, avec les maîtres du reggae roots: Culture, composé de sept jamaïcains, le 3 février au club Sensation (ex-El Casino), situé juste à côté du Spectrum... À part ça, le beau Roch Voisine partira vendredi s'installer à Paris. Nous le retrouvons au Forum le 8 mai seulement.

Sur ce, à dimanche.

L'Europe symboliste au MBA en 1995

Cet été, Michel-Ange sculpteur, de grands chefs-d'oeuvre du Louvre durant l'hiver 1993...

RENÉ VIAU
collaboration spéciale
PARIS

autant que trésors choisis de collections ultra variées.

Le Lorrain...» L'exposition sera relayée par les musées de Rennes et de Montpellier.

De l'Europe au Québec

Le Musée des beaux-arts de Montréal, toujours avec le concours de Jean Clair, directeur du Musée Picasso et commissaire de L'Age des métropoles Les Années 20, prépare pour 1995 une autre mega-présentation. Elle sera consacrée, cette fois-ci, à l'Europe symboliste, celle de l'art du tournant du siècle dernier.

C'est ce qu'a fait annoncer son directeur, Pierre Théberge, au Salon international des musées et des expositions (SIME) qui se tient au Grand Palais de Paris, du 14 au 19 janvier.

Véritable voyage au cœur des musées, cette troisième édition du SIME, qui se veut une occasion de rencontre unique entre les muséologues et le public, rassemble 444 participants: 284 musées et fondations, 120 musées français, 164 musées étrangers, 32 musées en chantier, 33 éditeurs d'art et d'objet dérivés, 19 écoles et restaurateurs, 70 entreprises et professionnels de musées.

Du plus petit musée au plus prestigieux, tous tentent ici d'offrir, en autant de kiosques, la meilleure image d'eux-mêmes en misant, en guise de carte de visite, sur l'aménagement des quelques mètres carrés dévolus à chacun.

«Le SIME est pour le public une invitation joyeuse au musée», d'expliquer Jean-François Grunfield, son directeur. En effet, le SIME, lui, offre jazz, gastronomie et animation tout

Armures japonaises à l'entrée; une présentation axée sur le portrait célébrant la réunification des grands musées berlinois; forte délégation néerlandaise et suisse; de Slovénie un poisson fossile vivant; richesse de l'art religieux de Tchecoslovaquie; nouveaux musées de Bordeaux et programmation à venir pour les musées italiens.

Outre la France ici majoritaire, 14 pays, tous européens, sont présents au SIME. Regroupés au sein de la Société des musées québécois, nos muséologues y assurent la seule participation américaine.

L'architecture de la nouvelle aile du musée; la rétrospective Riopelle en cours et la grande présentation consacrée, l'été dernier, à la métropole dans l'art et l'architecture des années 20 sont autant de réussites qui ont eu comme conséquence de braquer les projecteurs parisiens sur le Musée des beaux-arts de Montréal où les échanges avec la France sont déjà une tradition.

«On s'y sent de plus en plus chez nous», souligne Pierre Théberge. En terre familière, M. Théberge a donc lancé quelques invitations. D'abord pour l'exposition que le MBA consacrera, cet été, à Michel-Ange sculpteur. «Nous présentons également de grands chefs-d'oeuvre du XVII^e siècle du Louvre et des musées français durant l'hiver 1995 en un panorama prestigieux allant de Latour à Poussin,

L'art québécois en Europe

Pour sa part, Marcel Brisebois, directeur du Musée d'art contemporain, multiplie les démarches «en vue d'intensifier des liens de coopération et de promouvoir, par ricochet, la promotion et la diffusion de l'art québécois en Europe» et ce à l'heure où le musée héritera d'un nouveau bâtiment inauguré en mai au centre-ville.

Directrice du Musée du Québec, Andrée Laliberté-Bourque est aussi présente au SIME. Avec un reportage dans Le Monde et une entrevue de son directeur dans un périodique spécialisé répercutant l'étude réalisée par ce dernier, Roland Arpin, pour une nouvelle orientation du Musée des Arts et Traditions Populaires de Paris, le Musée de la civilisation de Québec a fait aussi parler de lui.

«Nous devons perdre nos complexes face aux musées français», estime Sylvie Gagnon, directrice de la Société des musées québécois. Porte-parole au SIME de l'ensemble de nos musées, l'organisme qui en assure ici la promotion et la visibilité fait aussi valoir le savoir-faire du Québec.

«Nous sommes très forts dans certains domaines: traitement informatique, intégration des pulvis et des nouvelles clientèles touristiques et scolaires, études et programmation, design, concertation partenariale et programmation. Avec le «boom muséal» qu'a connu dernièrement le Québec, notre expertise est exportable».

Télévision

Les Olympiques: 15 jours sans Rémi Duval...



LOUISE COUSINEAU

Les Jeux olympiques d'hiver occasionneront de grands chambardements dans la programmation de Radio-Canada entre le 7 et le 23 février. Cormoran est le seul téléroman à rester en ondes, mais il sera diffusé à 21 h les mardis. Jamais deux sans toi et Marilyn seront en vacances. Par ailleurs, on n'interrompra pas Scoop qui sera diffusé à 21 h les mercredis. Les Détecteurs de mensonges prendront aussi congé.

Mais les amateurs de performances en auront plein la vue à compter de 6 h du matin, alors que Pierre Dufault les réveillera avec des matches de hockey, des sauts en ski, du curling et autres sports olympiques. Le bloc du matin se poursuivra jusqu'à 11 h. Puis, retour à la programmation régulière avec des émissions pour enfants, le téléjournal de midi et Les Démon.

L'après-midi sera olympique de 13 h 30 à 18 h, avec Marie-Josée Turcotte à l'animation. Suite et fin des matches de hockey, ski, et les compétitions intérieures de patinage. Le Montréal ce soir durera 60 et non 90 minutes pour l'occasion.

À partir de 19 h, et jusqu'à 21 h chaque soir de semaine, c'est le bilan des meilleures performances avec Jean Pagé à l'animation. On diffusera des entrevues avec nos athlètes et des analyses de la journée. En France au même moment, il sera 1 h du matin et M. Pagé ne pliera pas bagages qu'à 3 h, heure de labas.

À 21 h chez nous, on aura les lundis La Loi de Los Angeles et les jeudis Metropolis. Le magazine Enjeux sera démenagé les vendredis les 14 et 21 février.

Les samedis 15 et 22 février, il y aura 12 heures ininterrompues d'Olympiques, de 6 h du matin à 6 h du soir. Ce soir-là, le bilan ne durera qu'une heure, de 19 h à 20 h: Radio-Canada ne touche pas au hockey.

Les dimanches seront moins intenses. JO de 6 h à 10 h, de 13 h à 18 h et résumé de 19 h à 22 h.

Sur les trois week-ends touchés par les Jeux, La Bande des six sera épargnée que le samedi 8, et La Course Destination monde le dimanche 23, mais à 16 h au lieu de 17 h. Ce même dimanche, la messe sera reportée à 7 h. N'oubliez pas votre reveil.

Radio-Canada envoie un contingent de 79 personnes à Albertville. Des journalistes, analystes, caméramans, réalisateurs, assistants, chercheurs et ingénieurs. On délègue même un décorateur pour installer le studio, mais il sera revenu avant les Jeux.

Trop? Marie-Josée Turcotte soulignait hier que la CBC en délègue 134 («c'est la mode du 2 pour 1», a dit Mme Turcotte en faisant allusion aux méthodes de Télévision Quatre Saisons) et le réseau américain CBS 1200.

À noter: 120 athlètes canadiens seront à Albertville, y compris le célèbre hockeyeur Eric Lindros.

La France étant six heures en avance sur nous, la plupart des événements de jour seront en direct ou presque. Le vice-président Guy Gougeon rappelait qu'aux Jeux de 1956, Radio-Canada présentait les événements avec deux jours de retard. Le satellite a changé tout ça.

On nous promet 160 heures de grande qualité, même si de grands noms du sport comme Richard Garneau ne sont plus là. Mais vous reverrez M. Garneau aux Jeux d'été au réseau TVA.

Le samedi de l'ouverture, Radio-Canada présentera un reportage sur la Savoie, là où est située Albertville.

Avec la pluie qui tombait en trombes hier, il fallait vraiment faire un effort d'imagination pour croire à l'hiver. Qu'à cela ne tienne: Radio-Canada a servi de la raclette et de la viande des grisons, grande spécialité... suisse, mais très populaire aussi en Savoie.

Les Midis fous chez Louvain: peu de flammèches!

La bande des Midis fous de CKOI qu'était depuis des semaines une invitation à l'émission De Bonne Humeur, animée par Michel Louvain et Claude Saucier à Télé-Métropole. Des pétitions avaient circulé. Les animateurs avaient même téléphoné à l'ONU pour se plaindre de discrimination. Réponse de l'ONU: «On ne se mêle pas des affaires internes du Canada.»

Ils y sont finalement allés hier: Richard Z. Sirois, Jacques Chevalier et Ghislain Taschereau étaient accompagnés de Rrrraymond Beaudoin. Pas tout à fait l'ancienne bande de 100 Limite, mais presque.

La bande n'avait jamais eu à affronter un auditoire composé notamment des Filles d'Isabelle de Terrebonne et de L'âge d'or de Plessisville. Ils m'ont semblé plutôt crampés. Ils ont toutefois réussi à placer quelques blagues. Ainsi, ils ont demandé à Michel Louvain quel souvenir ils pouvaient rapporter de leur passage: «Michel, veux-tu qu'on parte avec un morceau de décor ou Claude Saucier?» M. Louvain a choisi de garder Claude.

Le haut-point de leur performance fut la chanson de Jacques Chevalier, farcie de mots en «oune»: gougounes, baboune, fofoune, poupoune et bizoune. Dans sa prestation, où M. Chevalier s'est accompagné à la guitare puis au violon, l'interprète a déboutonné sa chemise, montrant son «shaggy» de poitrine. Garanti 500 poils au pouce carré. «Je ne perds pas



mes poils quand je suis en rut», a-t-il ajouté. M. Chevalier a expliqué qu'il se cherchait une blonde, et a précisé qu'il atteignait l'orgasme en moins de 15 secondes et demie.

Difficile à dire si les Midis fous ont eu plus d'applaudissements que les chiens venus s'exhiber en cours d'émission. Il m'a semblé que Sylphide le bichon maltais et surtout Obélix, le Saint-Bernard qui s'est illustré dans la publicité de Néo-Citran ont été fort appréciés.

Le sketch où Ghislain Taschereau et Richard Z. ont donné la réplique à Claude Blanchard ne leur vaudra pas un prix Géméau, à moins que le jury ne soit sur l'acide.

Quant à Rrrraymond Beaudoin, arrivé en fin d'émission, il a déploré que Michel Louvain n'ait pas fait de spécial des Fêtes cette année. «Quand j'ai du monde à la maison, je n'ai qu'à mettre la cassette de ce show et la place se vide», a dit Beaudoin.

MM. Louvain et Saucier sont maintenant officiellement invités aux Midis fous. À suivre.

Jacques Chevalier a montré son «shaggy» de poitrine. Garanti 500 poils au pouce carré. «Et, a-t-il précisé, je ne perds pas mes poils quand je suis en rut».

De nouveau à l'affiche à la demande générale

Pas d'amitié à moitié

Un film de Diane Létourneau

LES AMANTS PASSENT, LES AMIES RESTENT. UN VIBRANT HOMMAGE À L'AMITIÉ ENTRE FEMMES.

Une production du Programme Regards de Femmes de l'Office national du film du Canada

Du 14 au 26 janvier à 21 h (relâche le 20)

Au cinéma ONF du Complexe Guy-Favreau (Métro Place d'Armes ou Place des Arts)

REGARDS DE FEMMES

Office national du film du Canada

Radio-Canada: des émissions d'information traduites de Newsworld...

SUZANNE DANSEREAU
de la Presse Canadienne
TORONTO

Radio-Canada compte offrir aux abonnés du câble une traduction française des émissions d'information télévisées du réseau anglais Newsworld, a-t-on appris à Toronto.

Le projet fait partie d'une série de projets que Newsworld — le service de nouvelles continues de la télévision anglaise de Radio-Canada — soumettra au Conseil de la radio-télédiffusion canadienne (CRTC) lorsqu'il com-

raitera devant l'organisme en mars.

Il servira à justifier, en partie, la hausse des frais d'abonnement de 32 cents à 59 cents que Newsworld réclame pour l'année 1992 (au Québec, les frais passeraient de 10 à 18 cents).

Le président de Newsworld, Michael Harris, est présentement en pourparlers avec l'Association canadienne des câblodistributeurs et l'Association des câblodistributeurs du Québec (ACQ) à ce sujet. Une réunion est prévue pour le 23 janvier avec les câblodistributeurs québécois pour fournir plus de détails sur le pro-

jet. À prime abord, ils sont sceptiques.

L'idée serait de traduire simultanément de l'anglais au français quatre heures de programmation diffusée aux meilleures heures de Newsworld, soit de 18 h à 22 h, de 19 h à 23 h ou de 20 h à 24 h. Les émissions ciblées seraient *This Country*, une émission d'information sur les actualités à travers le Canada avec Nancy Wilson et Wei Chin; *Capital Report*, un magazine d'information sur la colline parlementaire à Ottawa avec Don Newman; et le *Business Program* un magazine d'affaires économiques.

Newsworld veut également produire un bulletin de nouvelles d'une demi-heure en version anglaise à partir des bulletins télévisés français. Encore là, les reportages seraient doublés.

Les projets pourraient démarrer en septembre 1992.

Michael Harris en estime le coût à 400 000\$ par année. Les répercussions sur la facture des abonnés du câble seraient minimes, plaide-t-il: un demi-cent pour le Canada anglais et le tiers d'un demi-cent pour le marché francophone.

Contexte politique

Selon M. Harris, le contexte politique et surtout constitutionnel fait en sorte qu'il est nécessaire que les Québécois et les francophones du Canada reçoivent dans leur langue les informations de Newsworld.

«Newsworld offre plus d'informations sur la question constitutionnelle que le réseau français de Radio-Canada. Ces informations, les francophones pourraient en bénéficier», fait-il valoir.

À la direction de l'information de la télévision française de Radio-Canada, le directeur, Claude Saint-Laurent, a fait dire à son adjoint Pierre Boutet qu'il n'avait pas de commentaire à formuler pour l'instant. M. Boutet a ajouté qu'il ne connaissait pas les détails de ce projet, pourtant approuvé par le grand patron Gérard Veilleux.

Le syndicat des journalistes du réseau français de Radio-Canada, lui non plus n'est pas informé, mais il rejette d'emblée cette idée.

«Des nouvelles traduites, cela ne reflète pas la réalité des Québécois. Surtout dans le dossier constitutionnel, où, lorsque les anglais disent que le verre est à moitié plein, nous disons que le verre est à moitié vide», explique la présidente du syndicat Denyse

Gascon. «Et nous imposer un service de nouvelles anglaises traduites alors que nous n'avons même pas été consultés est tout à fait inacceptable», ajoute-t-elle.

Scepticisme

Le projet suscite le scepticisme chez les câblodistributeurs québécois. On s'interroge d'abord sur le produit. «Les émissions doublées ne sont pas très populaires au Québec», souligne le directeur général de l'ACQ, Pierre Le Scouarnec, qui pesait bien ses mots pour dire, lui aussi, que les Québécois seraient peut-être rébarbatifs à se faire servir des nouvelles anglaises.

La deuxième considération est une de marché. Lors du sommet de la télévision en décembre dernier, les télédiffuseurs s'en sont plaints: le marché de la télévision francophone est déjà trop fractionné.

Ajouter un autre service d'information risque de nuire aux télédiffuseurs actuels, fait remarquer M. Le Scouarnec.

Voilà quelques années, Radio-Canada avait eu l'idée d'offrir un service continu de nouvelles télévisées en langue française. Mais le projet tel que présenté avait été rejeté par le CRTC qui n'était pas convaincu de son succès.



Rushdie: c'est reparti!

Agence France Presse
LONDRES

Les dirigeants musulmans de Grande-Bretagne ont décidé de relancer leur campagne contre le livre jugé «blasphématoire» de l'écrivain britannique Salman Rushdie, *Les Versets sataniques*.

Le Conseil des Mosquées, basé à Bradford (nord de l'Angleterre), s'est réuni lundi soir pour exhorter la communauté musulmane à redoubler d'efforts et obtenir l'interdiction du roman. Le Conseil a l'intention d'organiser une manifestation devant le Parlement de Westminster dans les prochains mois.

«Notre foi et notre identité continuent à être ridiculisées, nos familles sont soumise quotidiennement aux injures et on dit à nos enfants qu'ils n'ont aucun véritable avenir en Grande-Bretagne en tant que Musulmans», a déploré le président du Conseil, Liaquat Hussain.

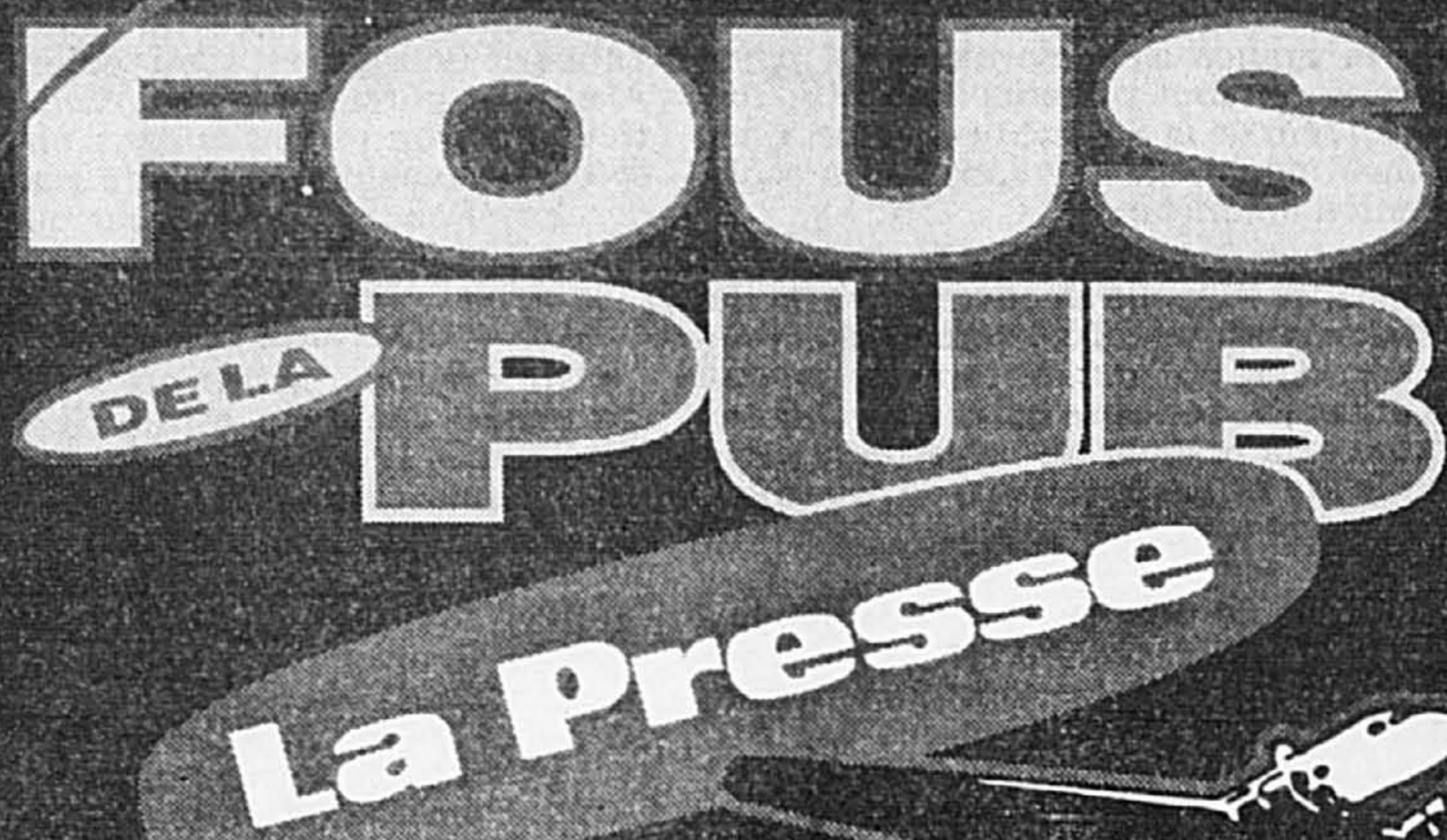
«La campagne continuera jusqu'à ce que le livre soit interdit», a renchéri le secrétaire général Faqir Mohammed.

Cinéma

Dans la chronique de cinéma d'hier, nos lecteurs auraient dû lire que la rétrospective des films d'Yves Montand aura lieu au Conservatoire d'art cinématographique de Montréal, à compter de demain et jusqu'au 29 février, et non au Conservatoire d'art dramatique, comme une distraction nous l'a fait écrire. Toutes nos excuses.



PARTICIPEZ AU CONCOURS



VOTEZ POUR VOS PUBLICITÉS QUÉBÉCOISES PRÉFÉRÉES

À GAGNER

UN VOYAGE POUR DEUX PERSONNES À CANNES

POUR ASSISTER AU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM PUBLICITAIRE

AUSSI À GAGNER:

52 ensembles de livres et vidéocassettes intitulés

La pub: 30 ans de publicité au Québec (valeur approximative de 40 \$ chacun)

Le voyage comprend:

- le transport aérien aller retour entre Mirabel et Nice, en classe économique (du 19 juin au 26 juin 1992);
- le déplacement, de l'aéroport de Nice à l'hôtel à Cannes, et le retour à Nice;
- l'hébergement à l'hôtel Croisette Maubourg (ou similaire) en occupation double (7 nuits - 8 jours);
- deux laissez-passer pour assister au Festival international du film publicitaire 1992.

(Valeur approximative de ce forfait: 4 000 \$)

NE MANQUEZ PAS CE SOIR À 19 H 30, À RADIO-QUÉBEC

«LA PUB S'EN VA EN GUERRE»

LA COMPARAISON

Une émission animée par Rémy Girard et présentant les meilleures publicités télé au monde!

BULLETIN DE PARTICIPATION (Cocher une seule pub par catégorie):

Catégorie télé	Catégorie radio	Catégorie panneaux	Catégorie imprimés
<input type="checkbox"/> Bell Canada Maurice Richard	<input type="checkbox"/> Bell Canada La Sagouine qui voulions savoir	<input type="checkbox"/> Air Canada Malette d'homme d'affaires géante	<input type="checkbox"/> Club Multi-Points Banque Nationale/ Vidéotron
<input type="checkbox"/> Labatt Dry Dragon/Cochoon	<input type="checkbox"/> Bell Cellulaire Jiri Lauzon	<input type="checkbox"/> Band-Aid Bec et bobo	<input type="checkbox"/> Ikea Titres en faux suédois
<input type="checkbox"/> Pepsi-Cola La piniste	<input type="checkbox"/> Labatt Bleue S.O.S. Onvis	<input type="checkbox"/> Barreau du Québec Consultez votre avocat	<input type="checkbox"/> La Presse Un jour, tout le monde voudra savoir
<input type="checkbox"/> Pontiac Grand Prix Comédie dans un film	<input type="checkbox"/> MacDonald's MacTivist	<input type="checkbox"/> Jos Louis Les belges, c'est pour la police	<input type="checkbox"/> Pizzaiolle Ce n'est pas la publicité qui nous attire...
<input type="checkbox"/> Provigo La petite fille qui fait non	<input type="checkbox"/> Tel-Jeunes Ding et Dong	<input type="checkbox"/> Ikea C'est beau, mais c'est quoi?	<input type="checkbox"/> Urgel Bourgie Trop en forme pour mourir

INSCRIVEZ LISÉMENT:

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Province _____

Code postal _____

Tél.: () _____

Répondez correctement à la question suivante: sur les ondes de quel réseau de télévision retrouvez-vous chaque semaine l'émission «FOUS DE LA PUB»?

Réponse: _____

Une fois le bulletin rempli correctement, postez-le dûment affranchi à:
CONCOURS FOUS DE LA PUB/LA PRESSE Casier postal 5020, Succursale Place-d'Armes, Montréal (Québec) H2Y 3M1
 Chaque bulletin de participation doit être envoyé sous pli séparé. Le règlement de participation complet est disponible au Publicité-Club de Montréal, à La Presse et à Radio-Québec.



PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS LA PRESSE

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:

16954955

Simon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.

CLUB Multi points

La Presse

Il est strictement interdit de reproduire (par tout moyen) les codes du CLUB MULTI-POINTS. Seuls les partenaires autorisés peuvent les reproduire. Les contrevenants seront poursuivis. © 1991 Le Groupe Vidéotron Inc. «Tous droits réservés»

OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL CHARLES DUTOIT

LES CONCERTS GALA

David Zinman, chef
Peter Serkin, piano

14 et 15 janvier, 20h00

HAMBRAEUS: Quodlibet re: Bach
BEETHOVEN: Concerto pour piano no 1 en do majeur, opus 15
BRAHMS: Symphonie no 4 en mi mineur, opus 98

♫ SALLE WILFRID-PELLETIER

EN VENTE À L'OSM: 842-9951 ET AUX GUICHETS DE LA PLACE DES ARTS: 842-2112 (taxes et redevance Place des Arts incluses)

BILLETS: 44,68\$ 32,45\$ 23,41\$ 10,10\$

Votre soirée de télévision

CHOIX D'ÉMISSIONS
par Louise Cousineau

19:00 **7 8 10** — L'heure juste L'invitée est Fleurette, l'ex-madame Guilda.

20:00 **2 9 13** — Scoop On ne tuera pas la une, mais Tintin sera malade comme un... chien.

21:00 **2 9 13** — Enjeux En début de saison, on avait entrevu un problème grave: les parents qui ne peuvent plus, ne veulent plus, s'occuper de leurs enfants. Aujourd'hui, toute l'heure porte là-dessus. Qu'est-ce qui arrive aux enfants et aux parents?

22:00 **22** — Civil Wars Cette série intéressante, qui se déroule chez des avocats de divorce, présente notamment ce soir un mari qui en a assez de l'entreprise (florissante) de téléphone érotique de sa femme.

22:00 **23** — And now for something completely different Pour les fans de l'humour débridé et très anglais de Monty Python.

00:05 **24** — Le Retour de Don Camillo Il y a 30 ans, Fernandel triomphait dans ce film où il est en lutte contre le maire communiste de son village.

	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
2	Montréal ce soir (17h30)	Détecteurs mensonges	Marilyn	Scoop	Enjeux	Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Studio libre (23h05)				
3	The News	CBS News	Golden Girls	Davis Rules	Brooklyn Bridge	Jake and the Fatman	48 Hours	The News	Scene of The Crime			
5	News on 5	NBC News	Jeopardy	Wheel of Fortune	Unsolved Mysteries	Night Court	Seinfeld	Quantum Leap	News on 5	Tonight Show (23h35)		
6	Newswatch	CBC Newsmagazine	The Wonder Years	Urban Angel	Nature of Things	The National	The Journal (22h22)	Newswatch	Newhart			
7	Le TVA	Jeopardy	L'Heure juste	La Vie en couleur	Hockey: le Canadien de Mtl. vs les North Stars du Minnesota.	Le TVA (22h45)	Sports (23h15)	Quotidienne (23h34)				
8	Le TVA	Jeopardy	L'Heure juste	La Vie en couleur	Hockey: le Canadien de Mtl. vs les North Stars du Minnesota.	Le TVA (22h45)	Sports (23h15)	Quotidienne (23h34)				
9	Newsline	Wheel of Fortune	Jeopardy!	Unsolved Mysteries	Jake and the Fatman	Matlock	CTV National News	Loto / Nightline				
10	Eyewitness News	ABC News	Wheel of Fortune	Jeopardy!	Dinosaurs	The Wonder Years	Doogie Howser, M.D.	Anything But Love	Civil Wars	Eyewitness News	ABC News Nightline	
11	Montréal ce soir	Plus	Détecteurs mensonges	Marilyn	Scoop	Enjeux	Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Studio libre (23h05)			
12	Le TVA	Jeopardy	L'Heure juste	La Vie en couleur	Hockey: le Canadien de Mtl. vs les North Stars du Minnesota.	Le TVA (22h45)	Sports (23h15)	Quotidienne (23h34)				
13	Pulse	Entertainment Tonight	Dinosaurs	Unsolved Mysteries	E N G	Quantum Leap	CTV National News	Pulse				
14	Montréal ce soir	Plus	Détecteurs mensonges	Marilyn	Scoop	Enjeux	Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Studio libre (23h05)			
15	Passé-Partout	Téléservice	Fous de la Pub	Consommation	Visa santé	Omni Science	Téléservice	Regard sur Afrique				
16	Newscenter	ABC News	Star Trek: The Next Generation	Dinosaurs	The Wonder Years	Family Works	Civil Wars	Newscenter 22	ABC News Nightline			
17	Polka Dot Door	Join In!	Alice's Adventures	Your Green Home	Medium Close Up	Common Ground	Drama: Children Crossing	Life Lines	Your Green Home	Science Edition		
18	The MacNeil / Lehrer Newshour	Business Report	Julia Child & Co	Scientific American Frontiers	Edge	Movie: "And now for something completely different".	Movie					
19	La Roue chanceuse	Coup de foudre	24/24	S.O.S. Consommation	Cinéma: "Les reines de la nuit".	Le Grand Journal	Sports Plus	Cinéma: "Eliminators".				
20	Scholars for dollars	Business Report	The MacNeil / Lehrer Newshour	The American Experience	Learning in America: Education on Trial.	Edge	Emmerdale Farm	Butterflies				
21	Feu Vert	Chiffres et lettres	Le Journal télévisé	Vision 5 (19h35)	Tell Quel	Ex Libris	Montagne	Santé à la Une	Eurotois (23h35)			
22	Musique Vidéo (14h)	Fax: l'Infoplus	Vidéoplus	Musique Vidéo	Rock en bulle	Transit	Musique Vidéo	Fax: l'Infoplus	Musique Vidéo			
23	Thick as Thieves (17h45)	Funeral in Berlin	White Room	Paris Trout (22h45)								
24	Le Monde des courses	Sports 30	Sports Québec	Basketball NBA	Quilles	Sports 30	Football Mag					
25	Quelle heure est-il (18h15)	L'énigme Scorpion	Hurléments III (21h35)	Bienvenue au Paradis								

● Changement de dernière heure.

OSM / Les éternels retours

CLAUDE GINGRAS

■ À la remorque des grosses agences de New York, l'Orchestre Symphonique de Montréal nous ramène inlassablement les mêmes chefs et les mêmes solistes. Pis encore: des chefs et des solistes qui ne méritent pas de revenir. Ainsi, rien, absolument rien, ne justifiait le retour de Peter Serkin et de David Zinman.

Le fils Serkin avait énormément déçu en mai dernier et les deux précédents concerts de M. Zinman, en 1982 et 1983, avaient été fort quelconques. Néanmoins, l'OSM continue d'imposer ces noms. Et le public, de rester chez lui. Pour l'avenir de l'OSM, je souhaite vivement que la direction daigne observer, du haut de sa confortable loge, toutes ces rangées de sièges vides et qu'elle se pose des questions.

Peter Serkin a choisi cette fois le premier Concerto de Beethoven (enfin, celui qui porte le numéro 1, bien qu'il ne soit pas effectivement le premier). Je reconnais qu'une certaine expression habitait son mouvement lent. Mais j'ai été fort ennuyé par son jeu inégal dans les deux mouvements rapides. Je connais des talents locaux qui auraient fait mieux. Mais M. Serkin porte un grand nom, sinon un grand prénom, et une foule de sentimentaux l'écourent ravis, croyant sans doute entendre le père.

Comme cadence au premier mouvement, le fils Serkin avait fait un composite entre deux des trois cadences de Beethoven: à la première cadence, restée incomplète, il greffa la fin de la troisième cadence. Au troisième mouve-

ment, il remplaça la petite cadence de Beethoven par une courte cadence de son cru.

Quant au chef invité, je dirais que son principal mérite est de ne présenter aucun danger pour le directeur artistique de l'OSM. M. Dutoit nous le ramènera sans aucun doute, comme plusieurs autres, du reste. Jamais je n'ai entendu une exécution aussi insipide de la quatrième Symphonie de Brahms. Parvenir à ne rien tirer d'un tel chef-d'oeuvre et d'un instrument aussi riche que l'OSM est, en soi, une sorte d'exploit.

M. Zinman dirige sans baguette. La baguette lui permettrait pourtant d'éviter bien des flottements et éliminerait chez lui une quantité de gestes inutiles et ridicules. Pour l'instant, M. Zinman me fait penser à ces maîtres de salon qui «dirigent» devant un miroir, en faisant tourner un disque. M. Zinman dirige aussi sans partition. La partition lui rappellerait au contraire les innombrables détails expressifs qu'il a complètement ignorés hier soir.

Le concert débute par un «pot-pourri à la Bach» de Bengt Hambraeus qui n'offre aucune espèce d'intérêt. Sans doute une autre façon pour M. Dutoit de dégoûter le public de la musique contemporaine.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL. Chef d'orchestre invité: David Zinman. Solistes: Peter Serkin, pianiste. Hier soir, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts; reprise ce soir. Dans le cadre des «Concerts Gala».

Programme: *Quodlibet* re: Bach (1985) — Hambraeus Concerto pour piano et orchestre no 1, en do majeur, op. 15 (1797-98) — Beethoven Symphonie no 4, en mi mineur, op. 98 (1884-85) — Brahms

Si ça bouge, c'est obscène...

■ Les autorités chinoises ont interdit les représentations du Grupo Scola Carrusel del Prado, troupe de danseurs espagnols, sous prétexte que certains costumes de danseuses seraient trop sexy.

Un représentant à Hong Kong de la troupe de Barcelone a déclaré: «C'est seulement cinq minutes dans un spectacle d'une heure. Il s'agit d'une danse de brésilienne où les danseuses portent un bikini traditionnel.»

La troupe de 49 danseurs devait arriver hier à Hong Kong pour une tournée dans plusieurs villes chinoises, dont Pékin, Canton et Shanghai. Seule la ville de Shenzhen a interdit le spectacle mais la troupe a décidé de tout annuler, craignant d'autres interdictions qui compromettraient l'aspect financier de la tournée.

BANQUE NATIONALE et CHRYSLER présentent

BOMBARDIER

la Minisérie

Radio Québec

En primeur! Les 26 et 27 février à 21 h à Radio-Québec
 La vie et l'oeuvre de Joseph-Armand Bombardier, inventeur, entrepreneur et homme de génie!

CONCOURS BOMBARDIER
 Participez au concours Bombardier et courez la chance de gagner l'un des prix suivants: • l'un des deux «Ski-doo» Safari L ou un «Ski-doo» Safari GLX • deux billets d'avion aller retour vers n'importe quelle destination desservie par Air Canada et 3 000,00 \$ en chèques de voyage MasterCard de Thomas Cook. Remplissez le coupon de participation ci-dessous et répondez correctement à la question.

Pour ce faire, écoutez chaque jour les capsules L'envers du décor de la minisérie Bombardier diffusées à l'antenne de Radio-Québec et sur les ondes de CKAC, CITE Rock-Détente et le réseau AM/FM de Télémedia.

Date limite: vos coupons de participation doivent nous parvenir au plus tard le 21 février. Les noms des gagnants seront dévoilés à la fin de chaque épisode de la minisérie Bombardier diffusée à Radio-Québec les 26 et 27 février 1992.

CONCOURS BOMBARDIER COUPON DE PARTICIPATION
 Question: Combien y a-t-il eu de figurants dans la minisérie Bombardier?

Réponse: _____
 Nom: _____
 Adresse: _____
 Âge: _____ Tél.: (rés.) _____ Tél.: (travail) _____

Postez votre coupon de participation, avant 23 h 59 le 21 février 1992, à l'adresse suivante:
 Concours Bombardier, C.P. 5100
 Succursale C, Montréal (Québec)
 H2L 4X6

Règlements du concours disponibles à Radio-Québec, CKAC et CITE Rock-Détente.

Air Canada, TEL+, ski-doo, TÉLÉACTION, La Presse, Thomas Cook, CITE 107.3 FM, CKAC 73AM

SCOOP

VU PAR LES JOURNALISTES...

● «Je vais suivre cette série avec fascination. Voilà une oeuvre pleine de rebondissements, montée serrée par François Gill.»
Louise Cousineau - LA PRESSE

● «Le tandem Tremblay-Larouche met en relief des situations que vivent régulièrement les journalistes: la fébrilité d'une salle de rédaction, le travail de recherche pour fouiller une grosse nouvelle... la chasse au scoop et la crainte de la concurrence.»
Daniel Rioux - LE JOURNAL DE MONTREAL

● «On ne peut qu'applaudir devant la justesse du jeu des comédiens... La qualité des acteurs saura convaincre les téléspectateurs de suivre les nombreux rebondissements.»
Pierre Montour - TV HEBDO

● «Scoop c'est de la bonne télé contemporaine: le rythme est rapide, les intrigues captivantes et divertissantes, le produit final est très bien orchestré.»
Benoit Aubin - THE GAZETTE

Ce soir:



L'Express publiera-t-il l'article de Stéphanie Rousseau?



Michel Gagné en prison...

● «Tourné par un Georges Mihalka qui négocie les virages plus serrés qu'un Villeneuve à ses beaux jours, Scoop roule comme les presses d'une imprimerie à l'heure de tombée: vite, très vite.»
Hugo Léger - LE DEVOIR

● «Il n'y a aucun temps mort. L'émission se déroule rapidement et à l'image du milieu... La série risque de soulever passablement de questions sur la pratique du plus beau métier du monde.»
Marc-André Joannis - LE DROIT

● «Georges Mihalka (réalisateur) et John Berri (directeur photo) ont fait un travail admirable... ça se regarde avec beaucoup de plaisir.»
Richard Martineau - VOIR

● «Scoop peut traiter d'intrigues sérieuses, sans que le dénouement ne porte outrage à l'intelligence des téléspectateurs.»
Ray Conlogue - THE GLOBE AND MAIL

Une présentation de



La Presse



EN ONDES CE SOIR À 20 HEURES À LA TÉLÉVISION DE RADIO-CANADA

Une femme sur dix victime de violence conjugale au Québec

Presse Canadienne
QUÉBEC

La violence conjugale est un phénomène social et non une dynamique de couple: la femme battue se retrouve dans tous les milieux socio-économiques et peut appartenir à n'importe quel groupe d'âge et être très scolarisée ou non. Trois cent mille femmes sont victimes de violence conjugale chaque année au Québec, soit une sur 10.

Toutes les recherches montrent l'inexistence de différences notables, au départ, entre les femmes violentées et les autres, aucune caractéristique personnelle ne pouvant expliquer ou justifier la perte de contrôle d'un partenaire.

L'acte d'agression appartient à celui qui le commet. Il se développe en fonction de rapports de domination. Toute femme peut donc, un jour, vivre une situation d'agression, explique Mme Ginette Larouche, travailleuse sociale au Centre de services sociaux du Montréal métropolitain et membre du Panel sur la violence contre les femmes, un organisme fédéral qui doit commencer à sérier ce mois-ci. Mme Larouche a publié sur cette question un livre (*Agir contre la violence*) qui a reçu le prix de l'Institut

canadien de recherche sur les femmes, en 1987.

Les stéréotypes: danger

Toute femme peut, un jour, vivre une situation d'agression conjugale. Toutefois, affirme Ginette Larouche, trois ordres de caractéristiques contribuent à maintenir la femme battue dans une position de victime: des facteurs personnels, les discours ou mythes qui renforcent la passivité, les stéréotypes féminins ou ce qu'elle appelle «l'incapacité apprivoisée».

Ainsi, une femme qui a connu la violence dans son enfance soit comme enfant maltraitée, soit comme témoin de violence, risque d'être plus tolérante aux diverses formes d'agression. Elle a intégré une norme familiale de fonctionnement où la violence fait partie des rapports entre les membres de la famille et du couple.

La travailleuse sociale est d'avis que les femmes qui ont fortement intégré les stéréotypes féminins de passivité, douceur, oubli de soi, risquent d'être plus tolérantes devant une situation d'agression, soucieuses de sauver la cellule familiale à leur détriment.

Enfin, certains discours ou mythes qui responsabilisent la victime, prétendant

qu'elle provoque l'agression parce qu'elle la désire inconsciemment, nourrissent la position de victime. «Elle ne veut pas s'en sortir puisqu'elle retourne avec lui», affirme son entourage incapable de comprendre que la victime retourne avec son partenaire violent par manque de confiance en elle ou crainte de se retrouver seule avec ses enfants, sans ressources financières.

Une santé hypothéquée

Une étude de l'Université de Montréal révèle que 70 pour cent de 130 femmes observées dans des maisons d'hébergement manifestaient un ou plusieurs symptômes de dépression; 63 pour cent éprouvaient des difficultés à s'endormir et connaissaient des interruptions fréquentes de sommeil, 60 pour cent consumaient des antidépresseurs et des anxiolytiques, près de la moitié avaient des pulsions suicidaires.

Une recherche menée l'an dernier par le Département de santé communautaire de Rimouski a mis au jour des données troublantes: deux ans après leur séjour en maison d'hébergement, les femmes violentées connaissent deux fois plus de problèmes de santé mentale que la population féminine en général. 75 pour cent des femmes qui ont participé à cette en-

quête ont avoué souffrir de problèmes de santé (contre 20 pour cent des femmes en général), ainsi que plus de la moitié de leurs enfants. Ces derniers, dans 16 pour cent des cas, sont aux prises avec des troubles psychologiques graves.

Cercle vicieux

Le scénario classique de la violence conjugale est un cercle vicieux qui se construit en trois phases:

1— Des tensions naissent au sein du couple et s'accroissent.

2— L'escalade est telle que le moindre prétexte sert de déclencheur. C'est l'éclatement. L'acte de violence.

3— L'homme minimise l'importance de son geste, se trouve des excuses et essaie de «responsabiliser» la femme en lui disant que, si elle n'avait pas fait telle ou telle chose, cela ne serait pas arrivé. Croyant déceler que sa tactique marche, il tente de se réconcilier. Fleurs et cadeaux apparaissent dans le décor... jusqu'à ce que les tensions se gonflent de nouveau et débouchent sur une nouvelle agression.

Ce cycle infernal raccourcit en devenant plus violent, s'accroît à dire tous ceux qui oeuvrent dans ce domaine. De quoi angoisser leurs victimes qui con-

naissent bien tous les indices annoncia-tours d'une crise.

L'agression n'est pas forcément physique. Elle peut être tout aussi bien psychologique, sexuelle ou verbale. C'est un ensemble de comportements, de paroles ou de gestes agressifs, brusques et répétés. Au fur et à mesure des actes de violence, le seuil de tolérance de la femme augmente. Elle finit par ne plus s'imaginer autrement qu'en victime impuissante, incapable de maîtriser sa propre vie et de s'en sortir.

«Aux prises avec la violence conjugale, une femme se vide littéralement de son dynamisme et de son énergie vitale», soutient le Regroupement provincial des maisons d'hébergement. Pourquoi? «Parce qu'elle se conditionne à subir constamment un climat de tension; parce qu'elle doute de ses émotions et de sa propre compréhension de la situation; parce qu'elle fait tout pour éviter de nouvelles agressions; parce qu'elle est obligée de justifier ses attitudes et comportements; parce qu'elle doit préparer ses proches à accepter ses décisions sans trop de réticences.» Elle n'est pas toujours comprise de son entourage car l'homme violent est la plupart du temps très gentil dès qu'il est à l'extérieur de la maison.

La moitié des Québécoises tuées par leur mari vivaient sous le même toit que lui

Presse Canadienne
QUÉBEC

Les femmes qui choisissent d'endurer un mari violent de peur d'être tuées en le quittant font un mauvais calcul: la moitié des Québécoises assassinées par leur conjoint vivaient sous le même toit que lui.

Cette conclusion ressort d'une étude du Regroupement des femmes de la Côte-Nord portant sur le traitement judiciaire de l'homicide conjugal au Québec. L'auteure, la juriste Andrée Côté, a fait une recherche exhaustive sur toutes les causes de meurtres entendues aux palais de justice de Montréal, Baie-Comeau et Sept-Îles de 1982 à 1986. Le rapport contient des faits percutants:

— Environ neuf homicides conjugaux sur 10 sont perpétrés par des hommes.

— Près de la moitié (43 pour cent) des Québécoises assassinées l'ont été par leur conjoint. Les Canadiennes (dans une proportion de 60 pour cent) courent plus de risques d'être tuées dans un contexte de conjugalité et d'intimité sexuelle qu'aux mains d'un étranger ou d'un maniaque.

— La plupart du temps, les homicides conjugaux sont motivés par la possession sexuelle. Les tueurs ne reculent devant rien pour conserver leur main-mise sur la femme, pour la contrôler.

— Les assassins de leur conjointe bénéficient d'un traitement judiciaire spécial par rapport à ceux qui éliminent des étrangers ou des proches.

Deux poids, deux mesures

Huit seulement des 44 accusés condamnés pour avoir tué leur conjointe ou petite amie de 1982 à 1986, dans la métropole, ont été reconnus coupables de meurtre. Les trois quarts ont été condamnés pour homicide involontaire coupable ou pour une infraction moindre. Pourtant, dans la plupart des cas, les éléments au dossier laissent croire que les accusés avaient intentionnellement tué leur conjointe, commettant ainsi un meurtre.

À titre comparatif, la chargée de recherche a étudié les dossiers informatiques de 54 Québécois accusés en 1986 d'homicide «non conjugal». Conclusion: il existe une importante disparité dans le traitement judiciaire de l'homicide selon la nature de la relation

entre l'accusé et la victime. Les hommes qui tuent leur conjointe sont trouvés coupables d'une infraction moindre que ceux qui liquident des étrangers ou des proches. Ainsi, 17 pour cent des agresseurs qui ont assassiné leur femme ont été acquittés comparativement à 13 pour cent seulement des auteurs d'homicides non-conjugaux coupables de meurtre (le verdict le plus grave car il repose sur la préméditation) alors que seulement 28 pour cent des conjoints ont vu s'abattre sur eux une telle condamnation.

«L'homicide conjugal est un crime de second ordre», constate Me Andrée Côté. «Le 'crime passionnel' bénéficie bel et bien de considérations particulières au Québec», ajoute-t-elle. Elle déplore que, très souvent, on invoque la provocation de la femme pour réduire l'accusation de meurtre. Or, dans tous les cas étudiés sauf un, cette «provocation» n'était que verbale: la majorité des hommes ont assassiné leur femme ou petite amie parce qu'ils se sentaient lésés dans leur masculinité!

Heureusement, on note une tendance vers une plus grande sévérité dans les sentences prononcées à Montréal à la suite d'homicides conjugaux. De 1982 à 1986, la norme se situait entre cinq et dix ans d'incarcération. Les peines inférieures à cinq ans n'étaient pas exceptionnelles. Or, pour la première fois en 1986, aucun tueur de femme n'a été condamné à moins de cinq ans, les condamnations, cette année-là, variant entre huit et douze ans de pénitencier. Quand la Cour apprenait qu'un accusé de meurtre avait déjà utilisé la violence contre sa conjointe, les sentences étaient prolongées de quelques années.

Femmes meurtrières

Les femmes qui tuent leur conjoint le font presque toujours pour contrer une agression en cours ou imminente et alors qu'elles sont victimes de violence depuis longtemps.

De 1974 à 1986, 232 Québécoises tuaient leur conjoint, mais seulement 37 femmes recouraient à un geste aussi radical, soit 14 pour cent. Dans le district judiciaire de Montréal, cette proportion tombait à 9 pour cent, huit femmes ayant assassiné leur conjoint comparativement à 82 hommes.

Est-il nécessaire d'imposer des sentences plus sévères aux batteurs de femmes?

Presse Canadienne
QUÉBEC

«Les gens y pensent six fois avant de s'installer au volant d'une voiture après avoir bu un verre de vin. Il faudrait que, comme l'alcool au volant, la violence conjugale fasse l'objet d'une arrestation et d'un casier judiciaire», affirme avec conviction Me Sylvie Schirm dont 90 pour cent de la clientèle se compose de femmes violentées.

L'avocate montréalaise, aussi vice-présidente de la maison d'hébergement L'Auberge Transition, soutient qu'un tel virage aurait un effet dissuasif important. Le nombre de femmes battues par leur conjoint a diminué de 21 pour cent entre 1975 et 1995 aux États-Unis, à cause, notamment, d'une interprétation plus stricte de la loi, révèle une étude subventionnée par le National Institute of Mental Health.

Le procureur-chef au palais de justice de Québec, Me René de la Sablonnière, et sa collègue procureure de la Couronne à Montréal, Me Esthel Gravel, comprennent que pour la population en général et les victimes en particulier les sentences imposées aux hommes violents puissent sembler insuffisantes. Le problème, expliquent-



Scène de violence conjugale: les coups pleuvent avec les injures.

La descente aux enfers d'une femme violentée

Presse Canadienne
QUÉBEC

«Salope, pute, folle, agaçante!» Ces insultes pleuvaient sur Denise six mois après son mariage. Ses sanglots lui venaient même l'épithète de «maniac-dépressive». L'espoir seul expliquait-il pourquoi elle a subi ce triste sort pendant six ans?

«J'avais l'espoir vissé au coeur. Je ne pouvais m'imaginer que l'homme attentionné que j'avais épousé était un monstre. Je me disais: 'Ça va finir. Ça ne peut continuer ainsi. C'est impossible'. Lui-même nourrissait cet espoir car, après chaque épisode violent, il me demandait pardon, jurait que ça ne recommencerait pas, m'offrait des roses, m'invitait dans de bons restaurants, redoublait de gentillesse», raconte Denise.

«Ne dis à personne ce que je fais parce que ça pourrait empirer! Le linge sale, ça se lave en famille!» lançait le mari, le ton menaçant. Terrorisée et se sentant coupable (son conjoint lui disait toujours que c'était de sa faute à elle), la jeune femme de 27 ans vient de briser le cercle du silence.

Sa chose

Intelligente, posée, jolie, Denise témoigne pour dessiller les yeux des femmes qui se débattent dans le même bourbier. Sa descente aux enfers a commencé peu après son mariage. Ce qu'elle prenait au début pour des marques d'amour s'est révélé un désir maladif de possession.

Voyant que sa femme n'obtempérait pas à ses demandes de changer d'emploi, le mari est passé de la violence verbale à la violence psychologique pour la contrôler. Il s'est donc mis à la dénigrer, la traitait de tous les noms pour la rabaisser et la culpabiliser. Il lui disait que qu'elle tenait à son travail pour flirter avec ses collègues.

Le cycle de la violence était enclenché. Au bout d'un an de mariage, le mari est passé aux actes. À l'issue d'une soirée à la maison avec des copains, Jacques reproche à sa femme

d'avoir discuté trop longuement avec l'un des invités. «Je me suis senti abandonné», grommelle-t-il, ponctuant cette affirmation d'une giflette retentissante.

«Je me suis emporté. Je suis stressé à cause de mon travail. Excuse-moi», plaide-t-il le lendemain, jurant ses grands dieux qu'il ne recommencerait plus. «Je l'ai cru car j'aimais. Il m'a offert des fleurs. Nous avons passé une fin de semaine en amoureux. J'étais pleine d'espoir», avoue Denise.

En transe

Alors que le couple s'apprête à se rendre chez des amis, quelques mois plus tard, Jacques découvre que la jupe de sa femme la moule trop. «Tu n'es qu'une provocatrice, une putain, une agaçante», crie-t-il. Puis, il la pousse contre le mur, ses mains lui enserrant le cou. «Il était en transe. Il avait les yeux vitreux, les mâchoires crispées. Je voyais qu'il était prêt à aller jusqu'au bout. Il fallait que je sauve ma peau. Pour l'adoucir, je lui ai dit qu'il avait raison au sujet de ma jupe et que je mettrais autre chose. Convaincu de me contrôler encore une fois, il s'est calmé», relate Denise.

Le lendemain matin, même scénario qu'au moment de la giflette: excuses, pleurs, promesses de suivre une thérapie; nouvel espoir.

Grâce au Centre d'aide aux personnes impulsives (GAPI), le mari s'est abstenu de violence physique pendant deux ans. La naissance d'une petite fille a fait basculer ce fragile équilibre. Craignant que sa femme lui échappe, Jacques a vécu sa paternité comme un cauchemar. «Je me sens abandonné. Tu donnes plus d'affection au bébé qu'à moi», ne cessait-il de répéter, manifestant envers l'enfant l'indifférence la plus totale.

Six mois après l'arrivée de la petite Isabelle, le drame éclate de nouveau. Suivant l'escalade classique de la violence conjugale, Jacques franchit une étape supplémentaire: au cours d'une dispute où Denise veut le quitter, il lui lance: «Si tu pars, je te tue!»

Denise reconnaît que l'espoir est le mot clé de la femme violentée. Il lui a fallu du temps pour que cette petite flamme s'éteigne. Isabelle a été témoin de presque toutes les agressions contre sa mère. À deux ans, elle s'est interposée pour empêcher son père d'étrangler sa mère. Qu'à cela ne tienne! Jacques a tout simplement entraîné Denise dans une autre pièce, par les cheveux, et a continué le massage.

Un jour, cependant, le ressort s'est cassé. D'un coup. «J'ai eu subitement l'impression que ma tête avait fait deux ou trois tours sur elle-même, comme une marionnette. Je voyais la situation avec d'autres yeux, sous un nouvel éclairage. J'avais atteint le fond du baril et je réalisais que je méritais beaucoup plus que cela, que j'étais une femme respectable, que je devais reconquérir mon autonomie», explique Denise.

L'occasion de se reprendre en main en a été fournie de façon cruelle. Mise au courant de l'infidélité de son mari, elle lui demanda des comptes. Pris au piège et obligé de s'expliquer, menacé de perdre le contrôle de la situation, il se laisse aller à une terrible violence. Anéantie, Denise n'arrivait plus à se débattre; elle cherchait son soulagement, croyant sa dernière heure venue.

«Lorsqu'il a vu qu'il avait regagné le contrôle sur moi, Jacques s'est calmé. C'est l'instinct de survie qui m'a gardée couchée toute la nuit à ses côtés. Le lendemain matin, lorsqu'il est parti travailler, j'ai décidé de briser la bulle de silence dans laquelle je m'étais réfugiée et j'ai téléphoné à une amie. Il y avait une poignée de cheveux sur l'oreiller, j'étais couverte de bleus et j'avais de la difficulté à marcher. Cette amie m'a conseillé d'appeler la police ou de me réfugier dans une maison d'hébergement. J'ai choisi les deux solutions», confie Denise.

«Je suis sortie de la maison avec un grand manque de confiance en moi. Je devais reprendre à vivre, à m'affirmer. Je suis en train de réussir. Je me sens libérée», dit-elle, une flamme dans les yeux.

Vaut mieux une thérapie centrée sur la femme

Presse Canadienne
QUÉBEC

Une thérapie familiale peut être fatale à une femme battue car ce qu'elle dit en présence de son mari risque de se retourner contre elle et de déclencher, à son retour à la maison, une nouvelle crise de violence.

Voilà l'avertissement que lance un groupe de recherche de l'École de service social de l'Université de Montréal dont les travaux ont été financés par Santé et Bien-être social du Canada. L'équipe se composait de Maryse Rinfret-Raynor, Ann Pâquet-Deezy, Ginette Larouche et Solange Cantin.

Les universitaires ont rencontré à quatre reprises, pour de longues entrevues, 181 victimes de violence conjugale. Conclusion: c'est l'approche féministe, c'est-à-dire une intervention centrée non sur le couple ou la famille mais sur la femme, qui peut agir le plus efficacement sur le niveau de violence subie, sur la restauration de l'estime de soi de la victime, sur la croissance de son autonomie et sur l'amélioration de son état général de santé mentale.

Mais il y a plus que l'approche. La travailleuse sociale Ginette Larouche, rattachée au Centre de services sociaux du Montréal métropolitain, affirme que l'intervention gagne en efficacité si elle émane d'une femme car, pour une conjointe violentée, un thérapeute masculin est vu inconsciemment comme une personne menaçante.

Selon Mme Larouche, une femme peut être battue dans son coeur, dans son corps ou dans sa tête. Les paroles détruisent et laissent la plupart du temps des séquelles plus sévères que les agressions physiques. Aussi la thérapie d'une victime doit-elle faire une large part à toutes les émotions reliées à la violence: peur, anxiété, colère, sentiment d'aliénation, honte et culpabilité.

«La violence est un comportement appris. Un homme peut donc la désapprendre et assimiler autre chose», affirme le Groupe d'aide aux personnes impulsives (GAPI) qui, depuis sa création en 1987, a offert une thérapie à environ 500 auteurs de violence conjugale.

«Non seulement la violence est un comportement appris, mais encore celui-ci s'installe dès la petite enfance. De sorte qu'il y a un lien entre violence familiale et conjugale», expliquent Serge-Rock Leclerc et Michel Vaillancourt.

Aux hommes violents avec leur compagne, le Groupe d'aide aux personnes impulsives (GAPI) clame: «C'est un cul-de-sac!» Partant du principe que la violence est un comportement appris, l'organisme sans but lucratif propose aux hommes des façons différentes de réagir; il leur fournit des moyens de mettre la violence en échec. Par exemple, sortir de la maison et marcher pendant une heure, faire de l'activité physique, toutes choses qui font chuter l'adrénaline.

La colère en tant qu'émotion n'est pas condamnable. Ce qui l'est, c'est de la traduire en violence. GAPI met l'accent sur l'identification du cycle de la violence et sur l'expression de ses émotions. Il essaie aussi d'amener la personne à améliorer sa propre image car, dans la quasi-totalité des cas, les hommes violents ont une faible opinion d'eux-mêmes.

Serge-Rock Leclerc et Michel Vaillancourt estiment que les 14 semaines de thérapie du GAPI suffisent pour développer un début d'automatisme chez les agresseurs. Ceux-ci ont en main les outils pour les aider. Les utilisent-ils? C'est une autre histoire. Chose certaine, plus d'une personne sur dix décide de prolonger de quelques semaines sa démarche au GAPI. Le taux de réussite varie de 60 à 70 pour cent.

Informations nationales

Libre-échange : Mme McDougall menace les É.-U. de représailles

MARIE TISON
de la Presse Canadienne
WASHINGTON

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Barbara McDougall, a menacé les Américains de représailles s'ils persistent à ignorer l'esprit de l'Accord de libre-échange.

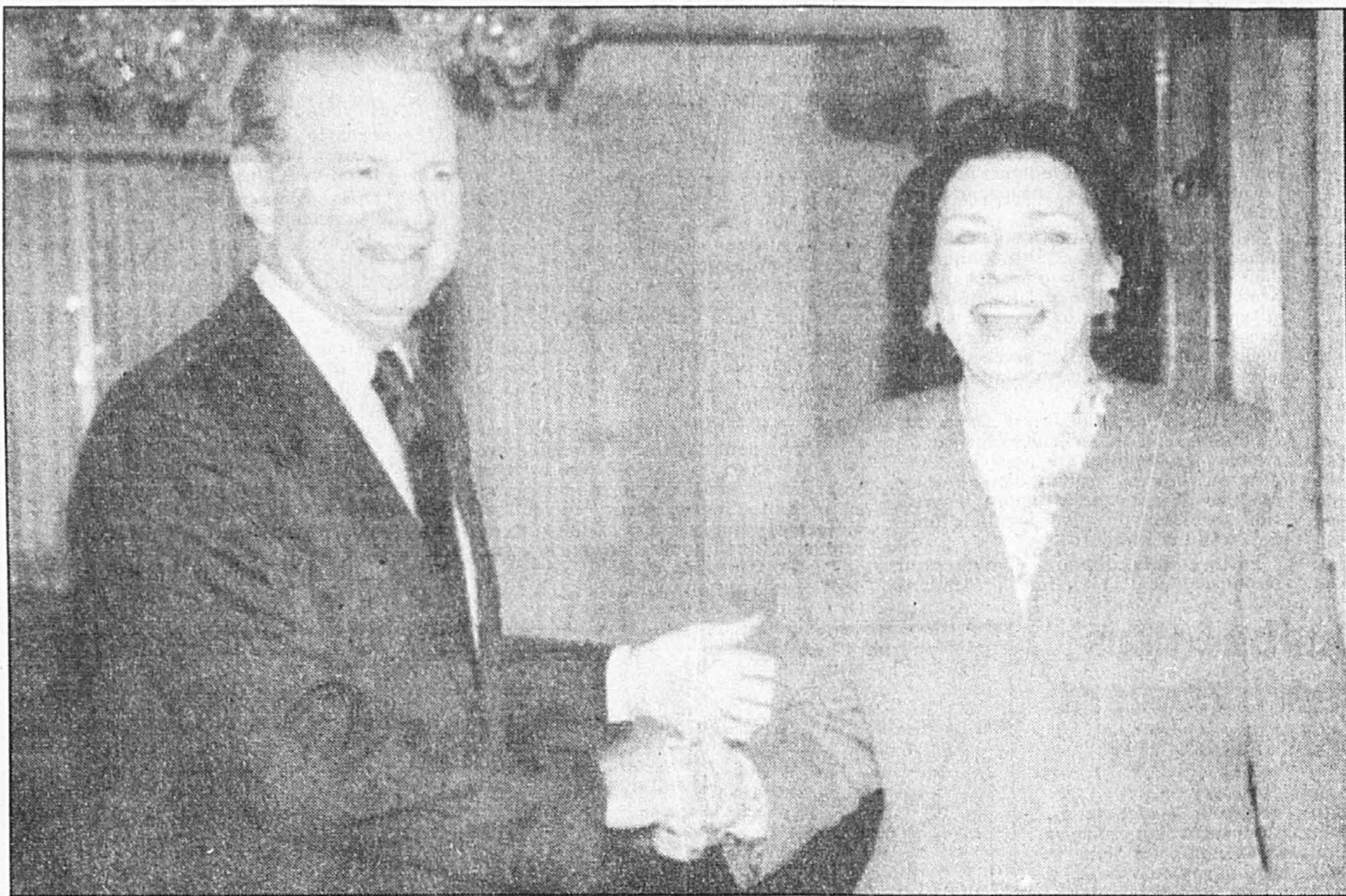
Mme McDougall était à Washington hier pour rencontrer des représentants de l'administration américaine, notamment le secrétaire d'État James Baker, le sous-secrétaire de l'Agriculture et le conseiller du président George Bush en matière de sécurité nationale, M. Brent Scowcroft.

Au cours d'une conférence de presse organisée à l'ambassade canadienne en après-midi, la secrétaire d'État a affirmé qu'elle avait abordé la question des disputes commerciales qui ont cours présentement entre le Canada et les États-Unis, notamment dans le domaine du bois d'œuvre et de l'automobile.

L'automne dernier, les autorités américaines ont déclenché une enquête sur les pratiques commerciales de l'industrie canadienne du bois d'œuvre, qui bénéficierait selon les Américains de subventions déloyales, et ont imposé des droits compensatoires sur les importations canadiennes.

Une autre dispute a éclaté récemment au sujet du contenu nord-américain des automobiles fabriquées au Canada, menaçant leur exportation aux États-Unis. Pour bénéficier des avantages du Pacte de l'auto en matière d'exportation, une certaine proportion des pièces et des autres éléments entrant dans la confection des automobiles doit être d'origine nord-américaine. Présentement, les deux pays ne s'entendent pas sur le contenu nord-américain de certaines voitures japonaises fabriquées en Ontario.

Mme McDougall a affirmé que dans ces dossiers, les Américains avaient adopté une attitude qui



La ministre des Affaires extérieures du Canada, Mme Barbara McDougall, a rencontré hier le Secrétaire d'État des États-Unis, M. James Baker.

ne correspondait pas à l'esprit de l'Accord de libre-échange, pour ne pas dire à la lettre de l'entente.

Elle a reconnu que l'Accord de libre-échange n'avait pas pour but de faire disparaître tous les irritants entre les deux pays, mais elle a soutenu qu'il visait à régler ces problèmes de façon plus positive.

Elle a affirmé que le Canada était tout à fait prêt à répliquer aux attaques américaines en adoptant des mesures de représailles si cela s'avérait nécessaire. Le Canada utiliserait les mêmes armes, a-t-elle déclaré.

Elle a cependant déclaré qu'elle n'avait pas encore commencé à passer en revue les irritants com-

merciaux américains pour en isoler un ou deux et passer à l'attaque.

«Je ne pense pas que cette façon d'agir est dans l'esprit de l'accord», a-t-elle expliqué.

Mme McDougall a déclaré à ses interlocuteurs qu'il était dans l'intérêt de tous de s'entendre sur l'interprétation de l'accord.

«Le message a été bien compris», a-t-elle affirmé.

Mme McDougall a soutenu qu'il était important de faire en sorte que l'Accord de libre-échange fonctionne bien, puisque selon elle, il devrait aider le Canada à passer au travers de la situation économique difficile actuelle. Elle a ajouté que les pays

d'Amérique latine suivaient l'application de cet accord avec attention parce qu'il constituait pour eux un modèle en fait de libéralisme commercial.

Au cours de ses rencontres, Mme McDougall a également discuté des négociations du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), des négociations sur l'accord de libre-échange nord-américain et des discussions à venir, la semaine prochaine, sur l'assistance à apporter aux anciens membres de l'Union soviétique.

ONU

Aujourd'hui, la secrétaire d'État aux Affaires extérieures se rendra à New York pour rencontrer le nouveau secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, un responsable des forces de maintien de la paix de l'ONU, et l'envoyée des Nations unies responsable du dossier des otages au Moyen-Orient, M. Giandomenico Picco.

Un porte-parole de la mission canadienne aux Nations unies, M. Graham Greene, a affirmé que Mme McDougall profitera de l'occasion pour remercier M. Picco pour ses efforts en vue de recueillir des informations sur le sort de Mme Henriette Haddad, une Montréalaise native du Liban qui est disparue il y a six ans alors qu'elle effectuait une visite dans son pays natal.

Il y a quelques mois, le Canada a communiqué avec M. Picco pour lui demander s'il pouvait utiliser les contacts qu'il a établis au Moyen-Orient pour obtenir des informations sur Mme Haddad.

M. Greene a déclaré que la rencontre entre Mme McDougall et M. Picco sera très brève, et que l'envoyé de l'ONU n'aura probablement pas de révélations à faire à la ministre à ce sujet.

«Il en aurait déjà fait part au Canada», a affirmé M. Greene.

Ottawa et les Hurons s'entendent pour négocier de nouvelles relations

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

La ministre d'État des Affaires indiennes et du Nord canadien, Mme Monique Landry, et le grand chef Max «Oné-Onti» Gros-Louis ont signé hier, en l'absence d'un représentant du Québec, un protocole d'entente afin de négocier, d'ici à deux ans, la mise en place d'une nouvelle relation entre le Canada et la nation huronne-wendat.

Au cours d'une conférence de presse, qui a suivi la cérémonie de signature de l'entente au Village-des-hurons Wendake, Mme Landry et son hôte, le chef Gros-Louis, ont simplement rappelé que le Québec sera invité à la table de négociations lorsque seront abordés des sujets de compétence exclusive provinciale.

«Le Québec n'a pas été invité, a précisé la ministre, parce qu'il s'agit d'une entente fédérale avec la nation huronne. Le gouvernement québécois est au courant du contenu du document, de ce qu'on fait et il sait très bien qu'on a identifié dans les discussions 11 sujets (sur 47) qui relèvent de sa compétence et qu'il sera invité à participer aux pourparlers.

«C'est une négociation, a-t-elle poursuivi, qui se déroulera en tenant compte de nos juridictions respectives. De toute façon, ça arrive que le provincial signe des ententes et que le fédéral ne soit pas invité.»

De son côté, le chef du Conseil de la Nation huronne wendat a indiqué, sur un ton qui n'invitait pas à la réplique, que si le gouvernement du Québec et son ministre délégué aux Affaires autochtones Christos Sirros se sentaient offensés, «c'est parce qu'ils n'ont rien compris ou parce qu'ils ne veulent pas comprendre».

Deux ans

L'entente-cadre a pour objectif la négociation et l'élaboration d'un nouveau régime d'autonomie locale pour les Hurons «sans préjudice aux droits

ancestraux ou issus de traité», comme celui de 1760 dont la validité a été confirmée par la Cour suprême du Canada.

Les négociations pourront s'échelonner sur une période de deux ans et porteront sur les pouvoirs financiers, les titres de propriété des terres et la gestion des ressources, les successions, le développement économique, l'éducation, la culture, les pratiques relatives à la chasse et à la pêche, les services sociaux, la santé, l'administration de la justice, la sécurité publique et les services policiers.

La question des structures gouvernementales de la Nation huronne sera aussi abordée. On y discutera de la citoyenneté des Hurons, du statut juridique du gouvernement autonome et de ses institutions, de l'imputabilité, du mode de sélection des représentants, de la composition du gouvernement et des mécanismes d'élection.

Par ailleurs, les négociateurs hurons profiteront de l'occasion pour réclamer des pouvoirs accrus ou exclusifs dans les domaines du travail et de la main-d'œuvre, du droit de la famille, les relations extérieures, le commerce, les institutions financières, les compagnies et les coopératives.

«Pourquoi parlez-vous du Québec dans cette entente qu'on vient de signer, a précisé le chef Gros-Louis, puisque si on a des droits en Ontario ou ailleurs, on sera en mesure d'en discuter avec le fédéral.

«Québec, a-t-il poursuivi, c'est une autre chose. Si ses représentants veulent s'associer avec nous quand on parlera de choses qui les regardent, ils viendront.»

Mme Landry a par contre indiqué qu'elle allait rencontrer son homologue québécois un peu plus tard pour discuter de cette entente et des futures négociations.

Au bureau de M. Sirros on a indiqué, hier, que la décision du gouvernement fédéral d'aller de l'avant avec cette autre entente n'était pas dramatique et que de toute façon, le Québec serait à la table dès que les négociations débiteront.



Le chef de l'Assemblée des Premières nations, Ovide Mercredi (à gauche), a reçu positivement hier la suggestion du premier ministre Joe Ghiz relativement la conclusion d'un traité national de réconciliation avec les autochtones.

Joe Ghiz propose un traité national de réconciliation avec les autochtones

Presse Canadienne
OTTAWA

Le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, Joe Ghiz, a proposé, hier, la conclusion d'un traité de réconciliation entre les gouvernements fédéral et provinciaux et les autochtones.

«Un traité national pourrait constituer un geste de réconciliation symbolique, juridique et constitutionnel, en plus de l'affirmation d'un objectif national, ce qui formerait la base d'une nouvelle relation avec les autochtones du Canada», a déclaré M. Ghiz aux étudiants en droit de l'Université d'Ottawa.

Un traité, de plus, pourrait servir de véhicule pour passer de la reconnaissance au droit inhérent des autochtones à l'indépendance gouvernementale aux accords négociés actuels sur l'autonomie gouvernementale.

Le traité pourrait, enfin, servir d'encadrement à des négoc-

ciations sur des sujets comme les paiements de transfert, l'impôt, le commerce et l'exploitation des ressources.

Dans ses propositions constitutionnelles, le gouvernement fédéral se dit prêt à reconnaître le droit des autochtones à l'indépendance gouvernementale, mais il n'est pas question du droit «inhérent», comme le réclament les autochtones.

Le chef Ovide Mercredi, de l'Assemblée des Premières nations, a qualifié la suggestion du premier ministre Ghiz de «pas important au-delà des propositions fédérales».

«C'est une bien meilleure suggestion (celle de M. Ghiz) que celle de l'autre Joe (le ministre fédéral Joe Clark)», a commenté M. Mercredi.

M. Clark lui-même a dit de la proposition de M. Ghiz qu'elle représentait une contribution constructive au débat constitutionnel.

Les Canadiens parviendront à résoudre le problème constitutionnel, sans toutefois régler tous les problèmes, a-t-il ajouté.

En décembre dernier, cependant, à Ottawa, il s'était montré beaucoup moins optimiste au cours d'une entrevue avec un journaliste. Il avait alors déclaré qu'une entente constitutionnelle pouvait être signée, mais que c'était loin d'être acquis. Hier, M. d'Aquino a affirmé que la récession frappait durement le Canada, mais qu'il y avait des signes encourageants: la lutte à l'inflation serait un succès, et des ajustements majeurs à l'économie canadienne permettrait d'envisager une croissance de trois pour cent en 1993.

À Québec, les mandarins de l'État gagnent tous plus de 100 000 \$

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Les sous-ministres des Finances et de la Justice remportent la palme cette année parmi les mandarins du gouvernement québécois les mieux payés.

Selon le plus récent numéro de la Gazette officielle, qui rapporte des décisions prises en décembre dernier par le Conseil des ministres, les sous-ministres Jacques Chamberland (Justice) et Claude Séguin (Finances) recevront un salaire annuel de 136 427 \$, rétroactif à juillet dernier, un revenu auquel s'ajoute un «boni» de 13 381 \$ dans ces deux cas.

Ils sont suivis de près par Jean-Marc Bard, qui vient de quitter les Transports — à 124 000 \$ et un boni de 6000 \$ —, du premier fonctionnaire Benoît Morin puis du chef de cabinet du premier ministre Bourassa, John Parisella.

Depuis le premier janvier dernier, les salaires de l'ensemble des fonctionnaires du gouvernement sont gelés pour six mois. Les salaires des cadres suivent, normalement six mois plus tard. Comme les fonctionnaires ont obtenu une augmentation de 5 p. cent le premier janvier 1991, leurs grands patrons en ont obtenu une à compter de juillet dernier. Toutefois, compression oblige, celle-ci ne fut que de 2,5 p. cent.

Mais ces derniers ont aussi droit à des «bonis» au mérite, dans la mesure où ils répondent

aux objectifs fixés par leur ministre et le conseil exécutif — l'équivalent du ministère du premier ministre. De l'aveu de plusieurs, interrogés par La Presse, la détermination du niveau de ces bonis reste passablement arbitraire et varie d'un ministre à l'autre.

La liste publiée cette semaine indique, par exemple, que Renaud Caron, sous-ministre aux Affaires internationales, gagnera 116 850 \$ cette année en plus d'un boni de 4800 \$.

Benoît Morin, le principal fonctionnaire — secrétaire du cabinet — reçoit 124 000 \$ par année et un boni de 12 000 \$.

John Parisella, le chef de cabinet du premier ministre, reçoit 124 000 \$ par année, mais a demandé que son boni de 6200 \$ soit versé à son fonds de pension de son ancien employeur, le gouvernement fédéral.

Des 40 administrateurs de niveau I dont les salaires ont été publiés — dans la grande majorité des cas des sous-ministres — tous gagnent au-delà de 100 000 \$, en plus d'un boni de 5000 \$ en moyenne. Les délégués généraux du Québec à l'étranger gagnent entre 102 000 \$ (André Dufour à Paris) et 96 000 \$ (Pierre Lorrain à Bruxelles). Dans leur cas les bonis varient de 2000 \$ à 6000 \$.

Cette liste comprend aussi les salaires des 103 sous-ministres adjoints, un poste où la grande majorité a atteint l'échelon supérieur, à 98 400 \$. Ici les «bonis» fluctuent beaucoup, entre 8000 \$ et 2000 \$.

La marche des commissions sur l'avenir du Québec perturbée par des incidents

Presse Canadienne
QUÉBEC

Des incidents qui s'accumulent nuisent à la bonne marche des travaux des deux commissions parlementaires spéciales de l'Assemblée nationale qui analysent l'avenir du Québec.

Des personnalités qui devaient témoigner devant les députés au cours des prochaines semaines ont avisé le secrétaire des deux commissions qu'elles ne se présenteront pas. C'est le cas notamment de la présidente du Conseil économique du Québec, Judith Maxwell, qui devait comparaître le 30 janvier prochain. Le Conseil économique avait publié en novembre une étude controversée sur le coût de l'accession à la souveraineté pour le Québec.

Mme Maxwell a invoqué un manque de temps pour justifier sa décision de ne pas comparaître devant la commission.

Les discussions se poursuivent avec les représentants de la firme Informetrica pour les inviter à comparaître devant les députés de l'Assemblée nationale. Cette firme outaouaise publie depuis

deux mois une série d'études discutables sur les conséquences d'une éventuelle sécession du Québec.

Par ailleurs, le député péquiste de Lac-Saint-Jean, Jacques Brassard, a confirmé par lettre que son groupe parlementaire ne participera plus aux travaux de la commission qui étudie les offres fédérales.

«La commission a fait au cours des trois derniers mois une évaluation exhaustive de l'impact pour le Québec des différents éléments des propositions constitutionnelles du gouvernement fédéral», écrit M. Brassard au président de la commission, le libéral Claude Dauphin, député de Marquette.

De plus, M. Brassard souligne que «ces travaux apparaissent d'autant plus inutiles que tous conviennent que les propositions fédérales sont déjà périmées et appelées à être remplacées par de nouvelles».

Enfin, le Parti québécois veut «éviter en cette période de récession et de restrictions budgétaires le gaspillage» que constituerait la poursuite de travaux «inutiles» par la commission parlementaire.

D'Aquino brosse un portrait reluisant du Canada à Washington

Presse Canadienne
WASHINGTON

En visite dans la capitale américaine, le président d'une association de gens d'affaires canadiens a affirmé hier que ceux qui prédisaient le démantèlement du Canada souffraient de crises épisodiques d'hystérie.

Tout comme ceux qui prédisent qu'au niveau économique, un Québec indépendant ne connaîtrait que quelques problèmes temporaires d'adaptation. Ou ceux qui croient que l'acrimonie qui suivrait le départ du Québec ferait fuir tous les investissements, plongeant l'économie canadienne dans la déconfiture.

Le président du Conseil des gens d'affaires sur les questions nationales, M. Thomas d'Aquino, s'est montré beaucoup plus confiant quant à l'avenir du Canada. Il a coloré d'une teinte plus rosée les prédictions qu'il a présentées hier aux membres du Centre pour les études stratégiques et internationales, à Washington.

Il a affirmé que le Canada devrait sortir de la récession, et que sans avoir une croissance économique phénoménale, il devrait tout de même avoir une croissance respectable, ce qui devrait lui permettre d'enregistrer une des meilleures performances des pays industrialisés.

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS



La sage-femme Betty-Anne Putt regarde Gilbert Lalande, 5 ans, qui écoute le cœur du fœtus de Lucie Langevin à sa maison d'Ottawa.

La sage-femme gagne du terrain partout au Canada

Presse Canadienne

Les sages-femmes ont existé de tout temps, aussi longtemps que les femmes ont donné naissance. Au Canada, toutefois, elles ne font que commencer à être reconnues légalement.

Le Canada est un des huit pays appartenant à l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui ne reconnaissent pas encore la profession de sage-femme.

Les choses sont en train de changer.

L'Ontario a adopté un texte législatif, en novembre dernier, réclamant la reconnaissance officielle de la sage-femme, ce qui devrait se concrétiser au cours de l'année, après qu'une réglementation et que des standards auront été adoptés.

L'Ontario a aussi annoncé l'automne dernier qu'elle deviendra la première province du pays à offrir un baccalauréat de sage-femme dans certaines de ses universités.

Le Québec, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont aussi entrepris de reconnaître cette profession.

Même si les sages-femmes ne sont pas reconnues officiellement, il n'est pas illégal, au Canada, de pratiquer cette profession et il n'est pas illégal non plus d'en embaucher une.

Les sages-femmes prétendent qu'il leur appartient, plutôt qu'aux médecins, d'assister les parturientes lors de naissances ne présentant aucune complication et d'offrir des soins pré et post-nataux.

Visites aux futures mères

Linda Knox, présidente de l'Association des sages-femmes de la Colombie-Britannique, rappelle que ces dernières offrent des soins à leurs clientes en les visitant régulièrement tout au long de leur grossesse.

La naissance se déroule en présence de la sage-femme et, dans beaucoup de cas, du conjoint de la mère. En règle générale, aucun médecin n'est présent.

Mme Knox affirme que les sages-femmes transportent et utilisent à peu près le même équipement qu'un médecin. Les services d'une sage-femme coûtent entre 900 et 1200 \$ et ne sont couverts par aucun des programmes provinciaux d'assurance-santé.

La grande majorité des médecins s'oppose à la législation de cette profession, ce qui explique pourquoi on a mis si longtemps à aborder le sujet de sa légalisation au Canada.

Doug Geekie, porte-parole de l'Association médicale canadienne, affirme qu'une étude réalisée par cet organisme, il y a quatre ans, a conclu que les soins obstétricaux actuellement offerts sont d'une grande qualité.

Le Dr Geekie ajoute que l'association, qui représente tous les médecins du pays, s'oppose fortement aux accouchements à domicile, quelles que soient les personnes qui les pratiquent. L'association estime que l'hôpital est l'endroit idéal pour accoucher.

«Il n'a aucun besoin ou bénéfice à tirer des accouchements à domicile», d'ajouter le médecin.

Il y a peu de temps, toutefois, l'association a modifié sa politique en affirmant qu'elle était prête à reconnaître les infirmières sages-femmes pratiquant dans les hôpitaux. De cette façon, les accouchements seraient pratiqués dans un milieu pouvant répondre à tous les besoins par une infirmière diplômée se doublant d'une sage-femme.

Monopole médical

La réglementation portant sur les accouchements a créé un «monopole médical», affirme Carol Hird, de Vancouver, une infirmière et sage-femme qui est présidente de la Confédération internationale des sages-femmes.

mes, un organisme ayant son siège social en Angleterre.

Mme Knox abonde dans le même sens. «Les premiers immigrants se faisaient accompagner de leur sage-femme, rappelle Mme Knox. Lorsque la communauté médicale commença de s'organiser, toutefois, elle frappa cette profession d'un interdit légal.»

Que doit faire la future mère qui préfère une sage-femme à un obstétricien?

«Ayant moi-même des enfants, j'ai appris que les hôpitaux sont de véritables usines d'accouchement où on ne fait qu'administrer un acte pourtant naturel.

«Les femmes y sont manipulées, on y accélère le processus naturel de la naissance et les mères y sont intimidées par un personnel utilisant un langage qu'elles ne comprennent pas toujours.»

«Le médecin soit un homme ou une femme n'a aucune importance, soutient encore Mme Knox, parce que les sages-femmes estiment que les médecins actuels ne reçoivent pas un entraînement suffisant dans ce domaine.

En plus, les médecins ne peuvent passer autant de temps qu'une sage-femme auprès de la femme enceinte.

L'automne dernier, un rapport d'une commission royale sur les soins de santé, en Colombie-Britannique, affirmait qu'il était temps de réexaminer la profession de sage-femme dans cette province.

L'utilisation des sages-femmes «est recommandée par l'OMS comme le principal moyen de réduire les coûts associés aux interventions médicales inutiles — notamment les césariennes — durant l'accouchement», affirme le rapport.

«La Suède, où le taux de mortalité périnatale est le plus bas au monde, utilise des sages-femmes dans la majorité des cas d'accouchement se faisant à l'hôpital. La Finlande, la Norvège, le Danemark, la France, la Suisse, la Nouvelle-Zélande et l'Australie ont tous des meilleurs dossiers au chapitre de la mortalité à la naissance que le Canada, et tous ces pays ont légalisé la profession de sage-femme», de dire la commission d'enquête.

Les sages-femmes, par ailleurs, croient inacceptables les concessions faites par l'Association médicale canadienne qui se dit prête à accepter les sages-femmes pourvues qu'elles soient des infirmières diplômées et qu'elles pratiquent dans les hôpitaux.

L'OMS et la Confédération internationale estiment que les sages-femmes n'ont pas à être des infirmières diplômées, rappelle Jean Cooper, une infirmière et sage-femme qui représente la Colombie-Britannique auprès de la Confédération canadienne des sages-femmes.

L'Alberta devrait être la prochaine province, après l'Ontario, à légaliser la profession de sage-femme, mais on ne sait encore les standards qui y seront appliqués.

A l'hôpital Foothills de Calgary, un programme spécial mis en place permet aux sages-femmes de profession d'assister les parturientes durant l'accouchement.

Il existe également un programme d'études pour sages-femmes à l'Université de l'Alberta qui s'adresse aux infirmières désireuses de faire leur maîtrise.

Au Québec, Kerstin Martin, de l'Alliance des sages-femmes du Québec, rappelle qu'une législation adoptée en 1990 «légalise une certaine pratique de la profession de sage-femme». La province a en effet approuvé un certain nombre de projets-pilotes en vertu desquels les sages-femmes peuvent légalement pratiquer, ce qui permettra au gouvernement d'évaluer les résultats obtenus.

INDEX DES DÉCÈS

- BAILLARGEON (Juge Jean-Louis) Montréal
- BOILEAU (Alfred) Greenfield Park
- BOUCHARD (Claire) Montréal
- CARTIER ROULEAU (Noëlla) Montréal
- COMTOIS (Jocelyne) Montréal
- DELORME (Jacques) Montréal
- DULUDE (Adélar) Montréal
- DUVAL (Charlemagne) Boynton Beach, Floride
- FOREST (Ida) Montréal
- FRETTE (Louis) Montréal
- GAUTHIER (Jean) Montréal
- GELINAS (Bernardin) Montréal
- HEBERT (Albert) St-Hubert
- HENRY, Lucienne (Jette) Montréal
- KURY, Casimir (Ken) Dollard-des-Ormeaux
- LABRECQUE (Marguerite) Montréal
- LARIVIERE (Joseph) Lachine
- LAVOIE (Georges A.) Montréal
- LE SIEUR (Suzanne) Granby
- LECLERC, Laura St-Roch-de-l'Acchigan
- LEGER (BERUBE, Marguerite) Résidence du Parc
- MIVILLE (Blondine) Beoléc
- QUINTAL (Roland) Montréal
- ROBILLARD (René) Montréal-Nord
- ST-GEORGES (Marguerite) St-Eustache
- TANGUY (Thérèse) Montréal
- WARDA (Robert) Brossard

REMERCIEMENTS

Marie-Anne (Mimi) Turgeon Dansereau
 Louise sa fille, son gendre Jean-Paul Gauthier, leurs enfants Viviane, Marie-Josée et Pascal ainsi que les membres des familles Turgeon et Dansereau désirent remercier toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie et leur affection lors du départ de notre chère et regrettée Mimi. Votre présence au salon et aux funérailles, vos offrandes de messe, ainsi que vos dons nous ont grandement touchés. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

COMTOIS (Jocelyne)

A Montréal, le 14 janvier 1992, est décédée, à l'âge de 40 ans, Mme Jocelyne Comtois, fille de Jean-Maurice Comtois et de Jacqueline Boulet. Outre ses parents, elle laisse son frère Michel, sa sœur Suzanne, son compagnon Frank Rizonelli, ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé à la résidence funéraire Magnus Poirier Inc. 7388 Vieux St-Léonard

DELORME (Jacques)

A Montréal, le 14 janvier 1992, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Jacques Delorme, retraité du Gouvernement fédéral Emploi et Immigration. Il laisse dans le deuil son épouse Yolande Brisebois, ses enfants: Pierre (Nicole Lalonde), Daniel (Jean-Pierre Lette), Robert (Julie Dufour), Richard (Josée Cléroux) et Michel (Marie-Claude Laurencelle), ses cinq petits-enfants, ses frères: Roland, Vianney et Jean-Claude, ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Une messe sera célébrée à l'église St-Étienne de la paroisse St-Jacques le 17 janvier à 11 h en l'église St-Maxime, 3700 boul. Lévesque ouest, Chomedey. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Fondation de l'Hôpital Sacré-Coeur seraient appréciés. Direction Urgel Bourgie Ltée

CARTIER ROULEAU (Noëlla)

A Montréal, le 12 janvier 1992, à l'âge de 92 ans, est décédée Mme Noëlla Rouleau, épouse de feu Paul Cartier. Elle laisse dans le deuil son fils André, époux d'Andrée Auger, trois petits-enfants: Benoît, Annie et Julie, sa sœur Mme Florence Beaulac, de Floride, ainsi que ses neveux et nièces. À sa demande, elle ne sera pas exposée. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation de l'Institut Armand Frappier seraient appréciés. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 janvier à 11 h en l'église Notre-Dame-de-Grâce et de la paroisse Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: Urgel Bourgie Ltée

BOILEAU (Alfred)

A l'Hôpital Charles-Lemoyne, le 12 janvier 1992, est décédé à l'âge de 83 ans, Alfred Boileau, époux de feu Lauréne Pigeon. Il laisse dans le deuil ses enfants: Pierrette (Gaston Picard), Gilles (Renée Rioux), Serge (Thérèse Tripanier), sa sœur Veronique, sept petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants. Exposé à la résidence funéraire Magnus Poirier Inc. 11310 Pie-IX (angle Charlevoix) Montréal-Nord

DULUDE (Adélar)

A Montréal, le 13 janvier 1992, à l'âge de 95 ans, est décédé M. Adélar Dulude, époux de Jeanne Jette. Outre son épouse, il laisse ses filles: Sœur Helène Jette (s.p.), Mme Gisele Durand (André), ses petites-filles Sylvie et Manon, son arrière-petite-fille Jevevieve, ses sœurs Rose Bedard et Flore Barnett. Exposé à la résidence funéraire Magnus Poirier Inc. 6520 St-Denis

LES FUNÉRAILLES AURONT LIEU

le 16 janvier à 11 h en l'église St-Édouard. Inhumation au cimetière St-Vincent-de-Paul. Salon fermé de 17 à 19 h.

AVIS LÉGAUX APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS — ENCANS



L'Hôpital Général de Montréal, propriétaire, demande des soumissionnaires pour le raménagement de son service d'urgence sur avenue Des Pins à Montréal.

Les documents contractuels pourront être obtenus le jeudi 16 janvier 1992 à partir de 10 heures.

M. Howard Rutman, ingénieur 1597, avenue Des Pins Ouest Maison Durnford Montréal (Québec) Tél.: (514) 934-8098

contre un chèque visé non remboursable de 50\$ remis à l'ordre du propriétaire.

Les soumissionnaires devront être accompagnés soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de soixante mille dollars (60 000\$) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de trente mille dollars (30 000\$) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de trente mille dollars (30 000\$).

Les soumissions seront reçues en trois exemplaires (un original et deux copies) au nom de: M. Howard Rutman, ingénieur 1597, avenue Des Pins Ouest Maison Durnford Montréal (Québec) Tél.: (514) 934-8098

le 6 février 1992 à 15 heures, heure locale en vigueur, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Howard Rutman

Suite des Avis légaux, Appels d'offres, Soumissions et Encans en page D 15

GELINAS, Bernardin

(professeur retraité) A Montréal, le 14 janvier 1992, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Bernardin Gelinas, époux de Germaine Daigle. Il laisse dans le deuil ses enfants Lucille (Marchand), Cécile (Alber) et Marguerite (Rochelleau) et son beau-frère Michel Marchand. Exposé au salon funéraire Armstrong 4275 boul. des Sources (entrée Les Jardins Commémoratifs Riveau)

DOLLARD-DES-ORMEAUX

Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant à 14 h en l'église Marie-Reine de la Paix, 11075 boul. Gouin ouest, Pierrefonds, et de la au Jardins Commémoratifs Riveau. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: mercredi et jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 21 h.

HEBERT (Albert)

A St-Hubert, le 14 janvier 1992, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Albert Hebert, époux de Jeannette Renaud. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Louise, Ginette, Francine, Claude, François et Marielle, leur conjoint, douze petits-enfants, ses frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis. Exposé mercredi le 15 janvier, à 14 h. Une réunion de prières aura lieu jeudi le 16 courant au complexe Alfred Daloire Inc. 2750 est boul. Marie-Victorin

LAVOIE (Georges A.)

A Montréal, le 13 janvier 1992, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Georges A. Lavoie, époux de Cécile Champagne. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Nicole (Claude), Monique, Robert (Ginette), Danièle (Ken), Michèle (Alain), Richard (Sylvie), plusieurs petits-enfants, sa sœur Mme Lucienne St-Denis, son beau-frère Gilles Champagne. Exposé aux salons Urgel Bourgie Ltée 6259 Monk métro Monk Montréal

LECLERC, Laura

A St-Roch-de-l'Acchigan, le 14 janvier 1992, à l'âge de 95 ans, est décédée Mlle Laura Leclerc, fille de feu Edouard Leclerc et de feu Georgianna Verville. La défunte laisse dans le deuil deux sœurs et un frère: Mlle Orize, Ernest (Eva Allard) et Jeanne, plusieurs neveux et nièces. La défunte est exposée à la résidence funéraire: Jean Denis Beauchamp 1201, rue Principale St-Roch-de-l'Acchigan

LEGER (BERUBE, Marguerite)

A la résidence du Parc, dimanche le 12 janvier 1992, à l'âge de 99 ans, épouse bien-aimée de feu Emile Léger. Elle laisse dans le deuil sa fille Andréa (William A. Dunbar), sa sœur Virginie Landry ainsi que ses neveux et nièces. Exposé aux salons Armstrong 4275 boul. des Sources (entrée Les Jardins Commémoratifs Riveau)

DOLLARD-DES-ORMEAUX

Les funérailles auront lieu jeudi le 16 janvier à 11 h en l'église St-Sacrement et de la au cimetière Lachine. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

REMERCIEMENTS

RYAN (Edgar B.) Sa compagne Mme Marie-Marthe Allard, son frère Lennox, ses neveux: Maureen, Catherine (George), Norman, June (Keith), John (Joan), Patricia (Didac) ainsi que ses petits-neveux et nièces désirent remercier sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors de la décès de M. Edgar B. Ryan, survenu le 24 décembre 1991, à l'âge de 77 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, dons ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

NECROLOGIE

LE SIEUR (Suzanne) A Granby, le 13 janvier 1992, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Suzanne LeSieur, née Mercier, épouse de Jacques A. LeSieur, directeur de funérailles. Demeurant à Granby. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 janvier 1992. Le convoi funéraire partira de la résidence J.A. LeSieur Inc 60 boul. Pie IX Granby

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. J.R.B.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. E.B.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. E.B.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. J.A.C.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. J.A.C.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. M.G.

KURY, Casimir (Ken)

A Dollard-des-Ormeaux, le 14 janvier 1992, est décédé, à l'âge de 72 ans, M. Casimir Kury, époux de Monique Gagnier. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles Anne-Marie (Robert Larivière) et Lillian (Brock Anderson) ainsi que six petites-filles, ses sœurs José Curtis et Frances Mathews et de nombreux beaux-frères et belles-sœurs. Il sera exposé au salon funéraire Urgel Bourgie Ltée 1750, rue Notre-Dame Lachine

LABRECQUE ROBILLARD

Marguerite (Racette) A Montréal, le 14 janvier 1992, à l'âge de 86 ans, est décédée Marguerite Racette, épouse de Ierles nées de feu Charles H. Robillard et en 2es noces de feu Alfred Labrecque. Elle laisse dans le deuil ses enfants Georges (Yolande) et Leo (Lisette), 18 petits et arrière-petits-enfants, ses sœurs Albert Magnan et Jeanne Petit ainsi que plusieurs parents et amis. Exposé aux salons Urgel Bourgie Ltée 400 est Henri Bourassa

LARIVIERE (Joseph)

A Lachine, le 13 janvier 1992, à l'âge de 75 ans, est décédé Joseph Larivière, époux de feu Anna Leblanc. Il laisse dans le deuil sa fille Mariette Larivière Blouin (jus Rosaire Blouin), ses petits-enfants Marie-Claire, Francine, et Jean-Pierre ainsi que leur conjoint, deux arrière-petits-enfants, un frère Ollias, deux sœurs Thérèse et Hélène. Exposé aux salons Urgel Bourgie Ltée 620 rue Provost Lachine

LABRECQUE ROBILLARD

Marguerite (Racette) A Montréal, le 14 janvier 1992, à l'âge de 86 ans, est décédée Marguerite Racette, épouse de Ierles nées de feu Charles H. Robillard et en 2es noces de feu Alfred Labrecque. Elle laisse dans le deuil ses enfants Georges (Yolande) et Leo (Lisette), 18 petits et arrière-petits-enfants, ses sœurs Albert Magnan et Jeanne Petit ainsi que plusieurs parents et amis. Exposé aux salons Urgel Bourgie Ltée 400 est Henri Bourassa

LABRECQUE ROBILLARD

Marguerite (Racette) A Montréal, le 14 janvier 1992, à l'âge de 86 ans, est décédée Marguerite Racette, épouse de Ierles nées de feu Charles H. Robillard et en 2es noces de feu Alfred Labrecque. Elle laisse dans le deuil ses enfants Georges (Yolande) et Leo (Lisette), 18 petits et arrière-petits-enfants, ses sœurs Albert Magnan et Jeanne Petit ainsi que plusieurs parents et amis. Exposé aux salons Urgel Bourgie Ltée 400 est Henri Bourassa

LABRECQUE ROBILLARD

Marguerite (Racette) A Montréal, le 14 janvier 1992, à l'âge de 86 ans, est décédée Marguerite Racette, épouse de Ierles nées de feu Charles H. Robillard et en 2es noces de feu Alfred Labrecque. Elle laisse dans le deuil ses enfants Georges (Yolande) et Leo (Lisette), 18 petits et arrière-petits-enfants, ses sœurs Albert Magnan et Jeanne Petit ainsi que plusieurs parents et amis. Exposé aux salons Urgel Bourgie Ltée 400 est Henri Bourassa

LABRECQUE ROBILLARD

Marguerite (Racette) A Montréal, le 14 janvier 1992, à l'âge de 86 ans, est décédée Marguerite Racette, épouse de Ierles nées de feu Charles H. Robillard et en 2es noces de feu Alfred Labrecque. Elle laisse dans le deuil ses enfants Georges (Yolande) et Leo (Lisette), 18 petits et arrière-petits-enfants, ses sœurs Albert Magnan et Jeanne Petit ainsi que plusieurs parents et amis. Exposé aux salons Urgel Bourgie Ltée 400 est Henri Bourassa

LABRECQUE ROBILLARD

Marguerite (Racette) A Montréal, le 14 janvier 1992, à l'âge de 86 ans, est décédée Marguerite Racette, épouse de Ierles nées de feu Charles H. Robillard et en 2es noces de feu Alfred Labrecque. Elle laisse dans le deuil ses enfants Georges (Yolande) et Leo (Lisette), 18 petits et arrière-petits-enfants, ses sœurs Albert Magnan et Jeanne Petit ainsi que plusieurs parents et amis. Exposé aux salons Urgel Bourgie Ltée 400 est Henri Bourassa

LABRECQUE ROBILLARD

Marguerite (Racette) A Montréal, le 14 janvier 1992, à l'âge de 86 ans, est décédée Marguerite Racette, épouse de Ierles nées de feu Charles H. Robillard et en 2es noces de feu Alfred Labrecque. Elle laisse dans le deuil ses enfants Georges (Yolande) et Leo (Lisette), 18 petits et arrière-petits-enfants, ses sœurs Albert Magnan et Jeanne Petit ainsi que plusieurs parents et amis. Exposé aux salons Urgel Bourgie Ltée 400 est Henri Bourassa

LABRECQUE ROBILLARD

Marguerite (Racette) A Montréal, le 14 janvier 1992, à l'âge de 86 ans, est décédée Marguerite Racette, épouse de Ierles nées de feu Charles H. Robillard et en 2es noces de feu Alfred Labrecque. Elle laisse dans le deuil ses enfants Georges (Yolande) et Leo (Lisette), 18 petits et arrière-petits-enfants, ses sœurs Albert Magnan et Jeanne Petit ainsi que plusieurs parents et amis. Exposé aux salons Urgel Bourgie Ltée 400 est Henri Bourassa

LABRECQUE ROBILLARD

Marguerite (Racette) A Montréal, le 14 janvier 1992, à l'âge de 86 ans, est décédée Marguerite Racette, épouse de Ierles nées de feu Charles H. Robillard et en 2es noces de feu Alfred Labrecque. Elle laisse dans le deuil ses enfants Georges (Yolande) et Leo (Lisette), 18 petits et arrière-petits-enfants, ses sœurs Albert Magnan et Jeanne Petit ainsi que plusieurs parents et amis. Exposé aux salons Urgel Bourgie Ltée 400 est Henri Bourassa

LABRECQUE ROBILLARD

Marguerite (Racette) A Montréal, le 14 janvier 1992, à l'âge de 86 ans, est décédée Marguerite Racette, épouse de Ierles nées de feu Charles H. Robillard et en 2es noces de feu Alfred Labrecque. Elle laisse dans le deuil ses enfants Georges (Yolande) et Leo (Lisette), 18 petits et arrière-petits-enfants, ses sœurs Albert Magnan et Jeanne Petit ainsi que plusieurs parents et amis. Exposé aux salons Urgel Bourgie Ltée 400 est Henri Bourassa

LABRECQUE ROBILLARD

Marguerite (Racette) A Montréal, le 14 janvier 1992, à l'âge de 86 ans, est décédée Marguerite Racette, épouse de Ierles nées de feu Charles H. Robillard et en 2es noces de feu Alfred Labrecque. Elle laisse dans le deuil ses enfants Georges (Yolande) et Leo (Lisette), 18 petits et arrière-petits-enfants, ses sœurs Albert Magnan et Jeanne Petit ainsi que plusieurs parents et amis. Exposé aux salons Urgel Bourgie Ltée 400 est Henri Bourassa

LABRECQUE ROBILLARD

Marguerite (Racette) A Montréal, le 14 janvier 1992, à l'âge de 86 ans, est décédée Marguerite Racette, épouse de Ierles nées de feu Charles H. Robillard et en 2es noces de feu Alfred Labrecque. Elle laisse dans le deuil ses enfants Georges (Yolande) et Leo (Lisette), 18 petits et arrière-petits-enfants, ses sœurs Albert Magnan et Jeanne Petit ainsi que plusieurs parents et amis. Exposé aux salons Urgel Bourgie Ltée 400 est Henri Bourassa

LABRECQUE ROBILLARD

Marguerite (Racette) A Montréal, le 14 janvier 1992

Des millions de filles vivent l'«apartheid»

Agence France-Presse
PARIS

■ Parce que leur naissance est traditionnellement considérée comme une «punition de Dieu», des millions de fillettes sont maintenues dans un système d'exclusion sociale et économique que l'UNICEF compare à l'apartheid dans son rapport 1992.

Considérées comme des «fardeaux» en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient, les filles sont négligées dès la naissance et victimes de surmortalité. Selon le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance, les courbes de population de ces zones en voie de développement présentent un «déficit» de 100 millions de femmes.

Les traditions maintiennent qu'une fille est «un bien qui coûte» — l'expression vient de Taïwan — notamment parce qu'elle nécessite une dot qui représente d'énormes sacrifices. Au contraire, affirment les familles, un garçon garantira la continuité familiale et sera plus apte au travail.

Souvent, le choix des familles se fait dès la grossesse: en Inde, des milliers d'avortements ont eu lieu quand les mères ont pu connaître le sexe de leur bébé. A la naissance d'une fille, tout foyer souhaite très vite une autre grossesse afin d'avoir un fils.

Toujours selon le rapport de l'UNICEF, la nourriture, surtout en cas de pénurie, est attribuée de préférence aux garçons, dont le taux de survie est supérieur: au Bangladesh, en Inde et au Pakistan, un million d'enfants meurent chaque année, simplement parce que ce sont des filles.

Très tôt, les filles ont la charge des travaux familiaux, des corvées d'eau et de bois. Souvent, on les «loue» à des fabriques de tapis (Inde, Pakistan...) à des proxénètes (Thaïlande, Philippines...), quand on ne les «promet» pas contre de l'argent ou des biens.

Dans le Tiers-monde, indique le document de l'UNICEF, les garçons sont plus scolarisés que les filles (au Pakistan, moins de 2 p. cent des filles sont alphabétisées) et deux fois plus nombreux à être amenés dans les centres de santé.

Les droits juridiques des femmes sont souvent inférieurs ou inexistantes, et on pratique l'excision dans 25 pays d'Afrique au moins, avec des conséquences sanitaires désastreuses.

L'Organisation Mondiale de la Santé, l'UNESCO et l'UNICEF ont fait de la lutte contre cette discrimination, véritable entrave au développement, une de leurs priorités pour la fin du siècle.

L'UNICEF fait campagne en faveur de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, qui prévoit l'abolition de la discrimination, et encourage les pays qui montrent leur volonté en ce domaine. Ainsi, l'Egypte, l'Indonésie, le Nigeria ont entrepris des analyses détaillées. Le Bangladesh a décidé la gratuité de l'enseignement pour les filles en milieu rural.

Enfin, l'Association des pays d'Asie pour la coopération régionale (SAARC) qui regroupe sept pays, a décrété la décennie 1990-2000 «décennie de la petite fille», pour sensibiliser les populations, les personnels de santé et d'éducation.



Veronica Moschione nourrit un *Macropanesthia Rhinoceros* de quatre ans dans un laboratoire de l'Université de Sydney. PHOTO REUTERS

Le cafard géant: l'animal familial idéal?

Reuter

SYDNEY, Australie

■ Vous cherchez l'animal familial idéal? Celui qui ne jappe pas sans cesse et n'impregne pas le tapis de la salle-à-manger? Of-

rez-vous un cafard, un cafard géant d'Australie.

Un entomologiste de Sydney en Australie s'est lancé dans le commerce lucratif des couples de cafards géants, — *Macropanesthia Rhinoceros* — qu'il négocie pour 65\$ australiens (58\$

CAN). En un an et demi, il en a vendu 180 couples.

Contrairement à leurs petits cousins, les «cockies», comme les géants sont surnommés, sont 30 fois plus lourds et ont la longueur d'un doigt d'adulte. Habituellement, ils vivent à un mètre

de profondeur, dans le sous-sol.

«Ils n'ont pas l'air mauvais. Ce sont de bonnes bêtes. Et puis vous pouvez partir en vacances sans vous demander qui les entretiendra et comment ils subsisteront. Un rien leur suffit», déclare l'entomologiste.

RAVIVEZ VOTRE NOUVELLE ANNÉE!

**JOURNÉE
SURPRISE
EATON
LE JEUDI
16 JANVIER**

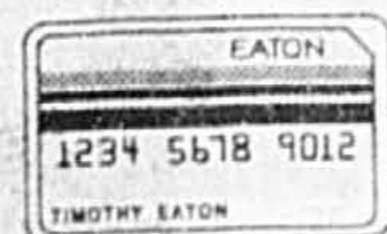
10% À 50% DE RABAIS

SUR UNE SÉLECTION
DE MARCHANDISES À SOLDER
RECHERCHEZ LES BALLONS ROUGES...

50% DE RABAIS
SUPPLÉMENTAIRE

sur les prix déjà réduits d'un choix de chaussures pour hommes et femmes. La sélection varie d'un magasin à l'autre.

ACHATS EN PERSONNE SEULEMENT



La carte Eaton.

EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

Les magasins Eaton de banlieue seront ouverts aujourd'hui, jusqu'à 21 heures, pour faciliter votre magasinage.